



PORTRAIT DES PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN BOURGOGNE

publication 2016

Une observation proposée et conduite par le lab en partenariat avec la DRAC Bourgogne avec la participation du Rectorat de l'Académie de Dijon - étude conduite par Vincent Lalanne, Consultant.

Référents :

Stephan Hernandez, Liaisons Arts Bourgogne - shernandez@le-lab.info - 06 70 68 85 87

Vincent Lalanne, consultant - lalanne.vincent@orange.fr - 06 84 63 83 22

le lab
Liaisons Arts
Bourgogne



Pour faire le portrait d'un oiseau

Jacques Prévert (1900-1977)

Peindre d'abord une cage avec une porte ouverte peindre ensuite
quelque chose de joli quelque chose de simple quelque chose de beau quelque chose d'utile pour l'oiseau

Placer ensuite la toile contre un arbre dans un jardin
dans un bois
ou dans une forêt

se cacher derrière l'arbre sans rien dire
sans bouger...

Parfois l'oiseau arrive vite
mais il peut aussi bien mettre de longues années avant de se décider

Ne pas se décourager
attendre
attendre s'il le faut pendant des années la vitesse ou la lenteur de l'arrivée
de l'oiseau n'ayant aucun rapport
avec la réussite du tableau

Quand l'oiseau arrive
s'il arrive
observer le plus profond silence
attendre que l'oiseau entre dans la cage
et quand il est entré
fermer doucement la porte avec le pinceau
puis
effacer un à un les barreaux
et ayant soin de ne toucher aucune des plumes de l'oiseau
faire ensuite le portrait de l'arbre
en choisissant la plus belle de ses branches
pour l'oiseau
peindre aussi le vert feuillage et la fraîcheur du vent la poussière du soleil
et le bruit des bêtes de l'herbe dans la chaleur de l'été et puis attendre que l'oiseau se décide à chanter

Si l'oiseau ne chante pas
c'est mauvais signe
mais s'il chante c'est bon signe
signe que vous pouvez signer
alors vous arrachez tout doucement
une des plumes de l'oiseau
et vous écrivez votre nom dans un coin du tableau.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.5
Les principaux objectifs : un outil d'observation, un lieu d'intelligence collective Le champ d'observation La méthodologie de l'observation Les moteurs et les freins de cette démarche	
PREMIERE PARTIE : LA DÉMARCHE	p.11
1. Une étude et une cartographie des ressources d'EAC en Bourgogne par domaine	p.11
2. Une étude qualitative à partir d'un travail d'entretiens et d'échanges avec deux groupes témoins	p.13
2.1 Journée du 12 novembre 2015, l'EAC et milieu rural	p.14
2.2 Journée du 13 novembre, l'EAC et milieu urbain	p.17
3. Une étude approfondie sur un domaine : lecture et écriture	p.21
3.1 Des associations de promotion du livre et de la lecture qui agissent en matière d'éducation artistique et culturelle	p.21
3.2 L'EAC dans les bibliothèques de Bourgogne	p.22
DEUXIÈME PARTIE : LE PORTRAIT	p.31
1. Le contexte de l'EAC au plan national et régional : toile de fond du portrait	p.31
2. Les éléments à retenir concernant la Bourgogne : le paysage du portrait	p.35
3. Les éléments qualitatifs de l'EAC en Bourgogne sur trois points : les lignes de force du portrait	p.37
3.1 Les relations services et structures culturelles avec les établissements scolaires et les institutions de l'éducation nationale et de la DRAC	p.37
3.2 L'organisation de l'EAC : du tâtonnement à la méthode projet ?	p.38
3.3 L'encadrement de l'EAC en Bourgogne : la question de la formation	p.40
4. Lecture écriture : un domaine observé, une figure du portrait	p.41
4.1 Le rôle important de certaines associations clés	p.42
4.2 L'absence de politiques départementales en la matière	p.43
4.3 Le rôle des bibliothèques : du temps scolaire aux NAP ?	p.43
4.4 Quelques bonnes pratiques en matière d'EAC	p.44

SOMMAIRE

CONCLUSION	p.46
ANNEXES	p.47
Quelques éléments chiffrés sur la Bourgogne	p.47
Cartographie des ressources d'EAC en Bourgogne	p.48
Les Contrats Locaux d'Éducation Artistiques (CLEA)	p.63
Les dispositifs	p.65
Les Parcours d'éducation artistique et culturelle (circulaire du 3 mai 2013)	p.67
Questionnaire « l'Éducation Artistique et Culturelle à la bibliothèque »	p.70
Tableaux des associations repérées de promotion du livre et de la lecture qui agissent en matière d'éducation artistique et culturelle	p.83
Liste des invités au comité de pilotage	p.92

INTRODUCTION

Une commande du lab en partenariat avec la DRAC et le Rectorat (DAAC) de la région Bourgogne.

Dans le contexte de la mise en œuvre de la circulaire du 3 mai 2013 cosignée par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Éducation Nationale intitulée « Le Parcours d'éducation artistique et culturelle », le Lab a inscrit dans son projet d'activité 2014 la réalisation d'un Portrait de l'Éducation Artistique en Bourgogne dans le champ du spectacle vivant. Sous l'impulsion de la DRAC Bourgogne, il a été proposé au Lab d'élargir le périmètre et le champ de ce diagnostic à l'éducation artistique et culturelle en Bourgogne dans son ensemble en se focalisant plus particulièrement sur les actions et les dynamiques à l'œuvre dans toutes les disciplines qui font « Parcours » au sens de la circulaire. Le « Parcours » inscrit une continuité dans les processus (connaissances, pratiques, rencontres) et sur les temps de l'enfant. Il constitue des offres cohérentes et concertées de la part des acteurs qui ne sont pas des juxtapositions d'actions et qui inscrivent une complémentarité entre les volets culturels et artistiques des projets d'école et les projets éducatifs des établissements culturels et socioculturels.

Ont été associés à ce travail, les principaux acteurs de la Région dans ce domaine, c'est-à-dire des techniciens des services de l'État, des collectivités territoriales impliquées, des acteurs de terrain de l'éducation, de la culture et de l'éducation populaire.

Lors de la mise en place du premier comité de pilotage de cette observation le 16 juin 2014, Madame Christelle Creff, Directrice de la DRAC Bourgogne a réaffirmé la priorité donnée à l'Éducation Artistique et Culturelle par le Ministère de la Culture et de la Communication et les services déconcentrés de l'État.

Elle a rappelé les différents aspects de la circulaire interministérielle du 3 mai 2013 sur les parcours d'éducation artistique et culturelle qui détermine notamment : la notion de parcours comme un élément fondateur d'une articulation des propositions d'Éducation Artistique et Culturelle ainsi que trois axes complémentaires et indissociables : l'accès aux œuvres, la pratique artistique, l'analyse des œuvres. Au sein du comité de suivi de cette observation elle a indiqué plusieurs objectifs à cette démarche. Ce travail mené en commun doit :

- Permettre une reconnaissance mutuelle des acteurs de l'EAC.
- Amener à une meilleure utilisation des ressources en la matière.
- Définir à terme les articulations entre les acteurs, les actions et les dispositifs.

Il s'agit donc de mettre en place une observation de l'EAC avec une instance permettant d'identifier de manière concertée « les pratiques adaptées », les disciplines à renforcer, les zones géographiques prioritaires et les publics éloignés de cette offre artistique et culturelle. Il s'agit aussi d'amener les collectivités et ministères engagés dans le champ de l'éducation artistique et culturelle à travailler de concert pour la mise en œuvre de cette observation. Lors de cette réunion cinq objectifs opérationnels ont été validés :

- Identifier les actions, les dynamiques en région Bourgogne qui participent à la mise en œuvre de parcours d'EAC.
- Repérer les éléments porteurs et les faiblesses.
- Valoriser les bonnes pratiques.
- Proposer des pistes de structuration de ce domaine.
- Dégager une typologie des parcours :
 - . Par champ artistique et culturel : Théâtre, Musique, Danse, Voix, Patrimoine, Photographie, Cinéma...
 - . Par acteur (structure culturelle, enseignement spécialisé, éducation populaire),
 - . Par présence territoriale de ces parcours (infra départemental, communal et intercommunaux).

Observer les parcours c'est observer un élément dynamique de l'EAC qui fait du lien dans les projets entre les partenaires et surtout pour les enfants et les jeunes. C'est aussi rechercher l'intersectoriel, l'innovation...

L'observation qui a été menée ici est une option de lecture du paysage de l'EAC tant les entrées, les acteurs, les dynamiques, les modulations dans le temps sont nombreuses et varient de par leur nature, leurs modes d'interventions, etc. Cette option de lecture s'appuie sur des acteurs artistiques et culturels qui, d'une façon ou d'une autre, proposent des actions d'éducation artistique et culturelle : de la simple visite d'un musée ou d'un monument historique jusqu'à la mise en place d'un parcours d'EAC avec un temps de perception, de pratique et d'analyse.

Les principaux objectifs : un outil d'observation, un lieu d'intelligence collective

Il s'agissait, à travers cette démarche, de constituer une observation structurée de l'existant qui ne prétende pas à l'exhaustivité mais plutôt à une identification des mécanismes, des particularités, des points remarquables et des éventuels manques.

Il s'agissait aussi d'amener les collectivités et ministères engagés dans le champ de l'éducation artistique et culturelle à travailler de concert pour la mise en œuvre de cette étude. L'objectif était de mettre en place un observatoire de l'EAC avec une instance pour identifier de manière concertée « les bonnes pratiques », les disciplines

à renforcer, les zones géographiques prioritaires et les publics éloignés de cette offre artistique et culturelle.

Tracer un portrait de la Bourgogne dans le champ de l'EAC c'est identifier les actions, les dynamiques en région Bourgogne via les indications fournies par l'Education Nationale, la DRAC, les collectivités territoriales, les institutions culturelles. C'est repérer les bonnes pratiques, les éléments porteurs, les faiblesses et proposer des pistes pour avancer dans la structuration de ce domaine.

Le rôle du comité technique de suivi :

Au-delà du rassemblement des principaux acteurs de l'éducation artistique et culturelle dans une dynamique commune, le comité de suivi technique qui s'est réuni deux fois a été un lieu d'échanges et d'analyse et force de propositions pour l'étude.

Ce comité a apporté sa connaissance et son expertise des actions mises en œuvre dans la région et a alimenté ainsi le repérage.

Il a été sollicité pour relayer la démarche d'enquête auprès des acteurs de terrain et les inciter à y participer.

Il a validé la méthodologie d'enquête et éclairé les pistes d'analyses proposées en y apportant son expertise.

Ce comité de suivi était composé de représentants de :

L'Etat : DRAC et Education Nationale,

Le Conseil Régional de Bourgogne (Services/ Vie culturelle lycéenne),

Les services des départements de l'Yonne, de la Nièvre, de la Saône et Loire, de la Côte d'Or,

Des grandes villes : Dijon, Auxerre, Chalon-sur-Saône,

Des territoires ruraux,

Du spectacle vivant,

Des PREAC

Du livre et de la lecture

Des Arts Visuels

Du patrimoine

De l'ESPE

Des MJC de Bourgogne

Des Lycées agricoles

Du CRDP et des CDDP (Canopée)

Première étape de l'instance de suivi de l'EAC en Bourgogne, ce comité de suivi avait pour mission de faciliter l'étude, de l'accompagner, d'être une force de proposition et

de validation de la démarche de l'étude... Ce fut un lieu d'échanges et d'intelligence collective développé dans une démarche participative. Il s'est réuni deux fois : le 16 juin 2014 et le 11 décembre 2014.

La mise en œuvre de cette observation :

Cette démarche a été portée par Liaisons Arts Bourgogne – le lab. Pour mener cette mission à bien, un consultant expérimenté dans ce domaine a été choisi, il s'agit de M Vincent Lalanne qui a été également chef de projet du « Canopéa », le collectif national sur les pratiques, l'éducation et les enseignements artistiques.

Le champ d'observation

La Bourgogne est composée de quatre départements : La Côte d'Or (Dijon), La Nièvre (Nevers), La Saône et Loire (Macon), l'Yonne (Auxerre). La région compte 1,6 million d'habitants. Elle comprend 150 000 élèves dans le premier degré et 124 000 élèves dans le second degré. Aucun observatoire de l'EAC n'avait été mis en place en Bourgogne et aucune instance n'existait au début de l'étude pour identifier de manière concertée « les bonnes pratiques », les disciplines à renforcer, les zones géographiques prioritaires et les publics éloignés de cette offre artistique et culturelle.

Le champ observé est l'éducation artistique et culturelle de la petite enfance à l'université dans l'ensemble des champs disciplinaires.

L'EAC est initiée par les communes ou les intercommunalités, les départements et la région, la DRAC et le Rectorat et portée par les établissements scolaires, les accueils de loisirs et les structures culturelles et socioculturelles.

Il comprend l'EAC en temps scolaire :

- L'EAC existe dans les volets culturels des projets d'écoles et d'établissements en lien avec des équipements culturels et des équipes artistiques.
- Quelques projets sont coordonnés dans le cadre de CLEA (Contrats Locaux d'Education Artistique). Onze CLEA ont été repérés en Bourgogne au moment de l'observation. Ces projets de CLEA se sont développés durant l'étude et en particulier sur l'année scolaire 2015/2016.

Hors temps scolaire (Péri et extra- scolaire)

Une demande forte des communes pour mettre en place des actions d'EAC dans le temps périscolaire (réforme des rythmes scolaires).

Les ressources

- Quatre PREAC existent en Bourgogne : PREAC Théâtre-Théâtre Dijon Bourgogne, PREAC Musique Voix-le Lab, PREAC Patrimoine - Parc archéologique et centre de recherche de Bibracte, PREAC Photographie – Musée Niepce (plus petit).
- Des structures proposent aussi de la ressource (des stages en particulier) dans, par exemple, les domaines du Livre et de la Lecture (Livre à Lire) et des Arts Plastiques (Parc Saint Léger-Centre d'Art Contemporain de Pougues-les-Eaux), mais aussi dans le cinéma etc.

Méthodologie de cette observation

L'observation s'est déroulée en trois étapes :

Phase 1 (de juin 2014 à décembre 2014) : une observation des parcours de l'EAC en Bourgogne. Elle a permis d'établir une cartographie globale des ressources en EAC en région Bourgogne via les indications fournies par l'Education Nationale, la DRAC, les collectivités territoriales, et les institutions culturelles. Une analyse des données par territoire et par champ artistique et culturel (disciplines : Théâtre, Musique, Danse, Voix, Patrimoine, Photographie, Cinéma) s'est dégagée.

Phase 2 (novembre 2015) : une observation « qualitative » de l'EAC en Bourgogne par deux entretiens collectifs qui ont réuni des acteurs culturels, socioculturels et de l'éducation nationale des territoires urbains et ruraux de la région. Ces entretiens ont pris la forme de deux journées de rencontres organisées à la Maison du Parc Régional du Morvan et au Lab à Dijon les 12 et 13 novembre 2015.

Phase 3 (septembre-décembre 2015) : une observation spécifique de l'EAC en Bourgogne sur le domaine de la lecture et de l'écriture. Cette phase s'est développée à partir d'une demande de la DRAC et du Rectorat. Elle s'est organisée en trois temps : une réunion DRAC, CRL, DAAC, Lab le 8 septembre 2015, une rencontre avec le CRL le 22 septembre et, à l'issue de ces rendez-vous, l'établissement d'un questionnaire sur l'EAC en Bibliothèque à destination des bibliothèques de Bourgogne via les BDP des quatre départements bourguignons. Puis ces questionnaires ont été analysés et ce portrait des Parcours d'EAC en Bourgogne rédigé.

Les moteurs et les freins de cette démarche

Les moteurs de cette étude

La démarche volontariste du Lab sur cette question, son réseau de connaissances et sa capacité à organiser des temps de travail collectif (comité de suivi, groupes de

travail) a permis à cette observation un déroulement serein et un suivi attentif. Des outils pertinents ont pu être ainsi mis en place en particulier dans la cartographie et sur le questionnaire.

L'enjeu de développement de l'EAC porté par le Ministère de la Culture et de la Communication a été un élément essentiel dans la sensibilisation des acteurs à cette étude, qu'ils soient institutionnels, des collectivités territoriales, du secteur culturel et associatif. Cette observation unique en son genre en France s'est ainsi inscrite dans un calendrier favorable où ce sujet a souvent été d'actualité.

Enfin il y a eu de la part de l'ensemble des personnes qui ont participé de près ou de loin à ce travail une réelle implication liée aussi à une nécessité de comprendre et de saisir les dimensions nouvelles de cette politique nationale.

Les freins de cette étude

L'un des freins est lié est lié aux changement d'interlocuteurs au sein des ministères concernés en région. Pour des raisons de mutations ou de changements de poste, les fonctionnaires ayant participé à l'impulsion de la démarche ont quitté la région : la Conseillère EAC DRAC, la DAAC du rectorat, une nouvelle Directrice de la DRAC est arrivée, le DRAC adjoint a également changé. L'arrivée en poste des nouvelles personnes a logiquement apporté une temporisation sur ce travail durant le premier semestre 2015 ainsi qu'un changement de méthodologie et d'objectifs de l'étude, en particulier sur le choix de développer une observation plus précise dans le domaine de la lecture et de l'écriture et d'abandonner la méthode première de diagnostic partagé avec les acteurs culturels.

La restructuration de l'association régionale le lab en 2014 liée à des baisses de financements a également vu disparaître le service information/base de données et par conséquent l'appui technique au sein du lab. C'est donc le Directeur qui a assuré le suivi de ce travail.

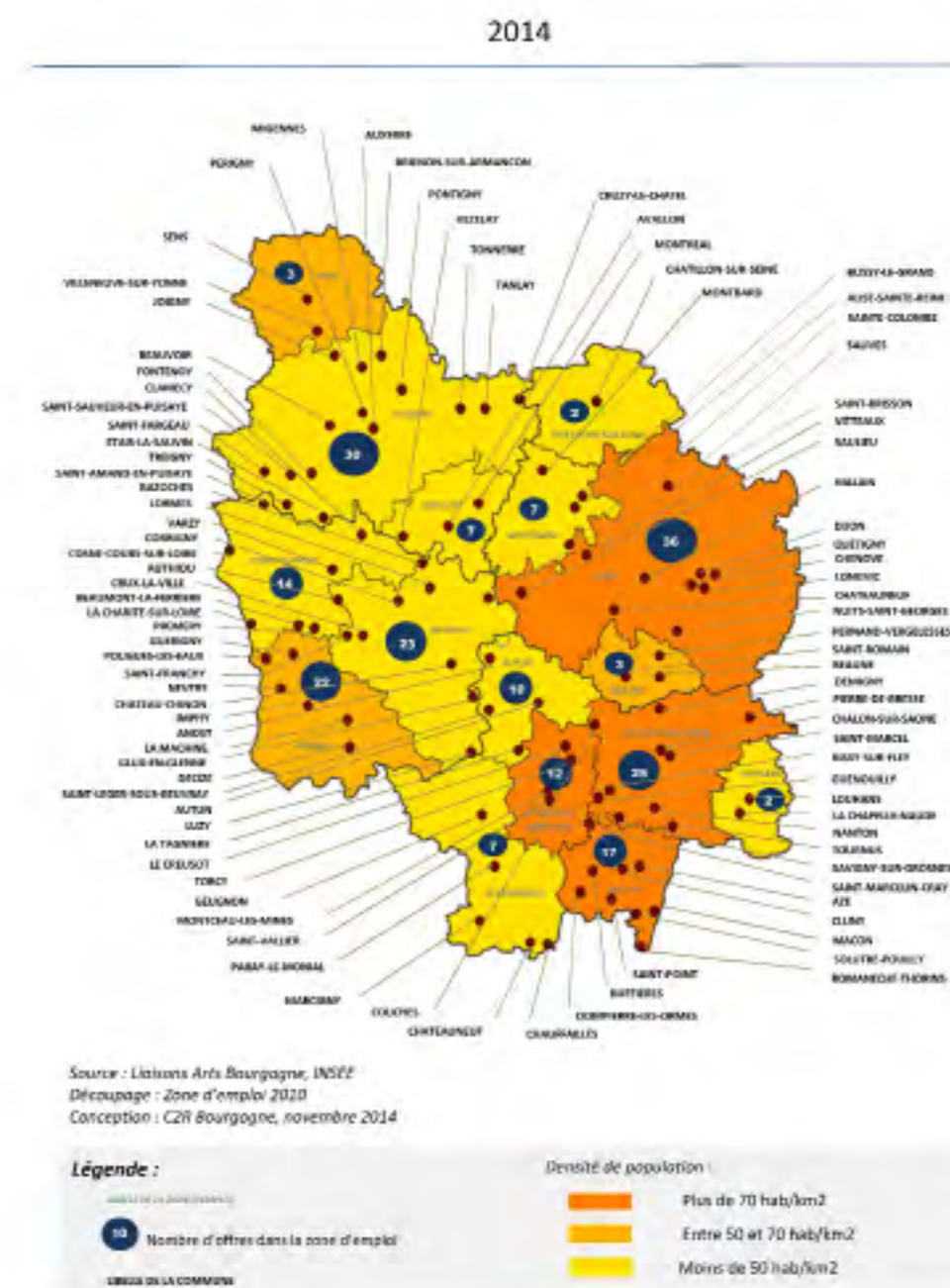
La réforme territoriale et, en particulier, la création de la nouvelle région Bourgogne Franche Comté au 1er janvier 2016 a également impacté cette étude. Cette observation ne concerne que la Bourgogne. Aujourd'hui elle nécessiterait une extension au territoire franc-comtois.

LA DÉMARCHE

1| Une étude et une cartographie des ressources d'EAC en Bourgogne par domaine

Une analyse de cette cartographie pointe les domaines et les zones peu ou non pourvues en ressources en EAC.

Offre en matière d'éducation artistique et culturelle en Bourgogne



* L'ensemble du corpus cartographique est accessible en taille A4 dans les annexes p.49 à p.59

Cette partie a fait l'objet d'un premier rapport présenté le 11 décembre 2014 et dont voici la conclusion :

Deux questions étaient posées à la mise en place de cette observation. Elles se sont exprimées en particulier lors du comité de pilotage du 16 juin 2014 : Quels sont les champs artistiques qui paraissent peu présents en Bourgogne comme ressources et quels sont ceux qui souffrent d'une mauvaise répartition territoriale ?

Sur les ressources qui semblent plus faibles sur le territoire :

L'ensemble de la cartographie figure en annexe du document.

Le cinéma est présent via des dispositifs de « diffusion » de films type école du spectateur (collège au cinéma, etc.). En revanche l'éducation à l'image par la pratique est peu développée. Cette donnée n'est pas attachée à une situation particulière de la région mais à une difficulté nationale à développer cette offre de pratique d'éducation artistique (peu d'intervenants spécialisés, coûts importants...). Toutefois une recherche spécifique pourrait être menée car on détecte, notamment en milieu urbain des propositions de pratique dans les temps périscolaires ou extrascolaires.

La danse est la deuxième discipline la moins présente en termes de ressources. Cette absence relative est partiellement compensée par des dispositifs proposés par des établissements missionnés importants ou des départements.

Les arts visuels et en particulier les arts plastiques paraissent pauvres en ressources sur l'ensemble des territoires. Les trois dispositifs existants et développés par le rectorat les compensent-elles ? L'observation actuelle ne peut pas le dire.

Une observation plus précise serait à mettre en place pour établir une connaissance objectivée des contrats locaux d'éducation artistique, dans la perspective de la mise en place des Projets Educatifs De Territoires (PEDT).

Sur la répartition territoriale

On constate une égalité de ressources entre les zones de grandes aires urbaines de l'est de la Bourgogne et les zones de petites aires urbaines et de milieu rural du centre et de l'ouest de la région.

Tous les territoires urbains ont organisé une offre structurée avec, pour certains, la mise en place de services dédiés à l'éducation artistique et culturelle.

Deux territoires de moyennes aires urbaines ont peu de ressources, Sens, peut-être du fait de l'influence de la Région Parisienne et Beaune qui s'inscrit dans la double influence de Dijon et de Chalon-sur-Saône.

Il y a aussi de fortes disparités dans les territoires de petites aires urbaines. Deux territoires montrent très peu de ressources (2) : Louhans et Châtillon-sur-Seine. Trois autres territoires ruraux montrent des ressources légèrement plus importantes (3) : Autun, Montbard, Avallon. Certains territoires ruraux ont compensé cette absence par la mise en place d'un CLEA : Châtillon-sur-Seine, Luzy, l'Auxois.

Enfin un territoire rural paraît disposer de ressources plus denses : le Morvan (autant que certaines aires urbaines).

2| Une étude qualitative à partir d'un travail d'entretiens et d'échanges avec deux groupes témoins

Une étude qualitative à partir d'un travail d'entretiens et d'échanges avec deux groupes témoins : des acteurs culturels et éducatifs du milieu rural et des acteurs culturels et éducatifs en milieu périurbain et urbain sur l'organisation de l'EAC et sur les Parcours.

Les objectifs de ces deux journées de rencontres organisées les 12 et 13 novembre 2015 étaient de repérer les différents outils et la manière d'organiser l'EAC sur les territoires et de définir les objectifs, méthodes et types de moyens à mettre en œuvre pour développer des parcours d'EAC.

Chaque journée s'est déroulée en deux temps :

Matinée : Ateliers sur les questions suivantes :

- Quelles relations entretenez-vous avec les établissements scolaires ?
- Avez-vous une relation de coordination avec les services de l'Education Artistique ?
- Quelles sont les ressources EAC que vous identifiez sur votre territoire ?
- Faites-vous appel à des ressources EAC hors territoire ?
- Comment sont gérées les questions EAC dans le cadre scolaire, périscolaire, extrascolaire ?
- Comment abordez-vous les questions de compétences et/ou de qualification des intervenants dans les domaines de l'EAC ?

Après-midi :

Travail collectif sur ce qu'on entend par parcours et un point sur les éléments émanant de l'Etat sur la question des parcours.

Liste des personnes présentes en annexe

Les temps d'ateliers et d'échanges collectifs ont permis de partager des constats qui sont présentés ci-après.

2.1 Journée du 12 novembre l'EAC et milieu rural

Spécificité des territoires ruraux :

La question géographique :

La géographie des territoires ruraux pose tout d'abord la question des mobilités et des déplacements, que ce soit pour les intervenants et les publics concernés par les actions. Cette question de transports occasionne un surcoût dans la mise en œuvre des projets.

Cette contrainte implique également de prendre en compte les habitudes de déplacements des habitants sur les bassins de vie dès que l'on aborde la question de l'EAC dans sa dimension péri ou extra-scolaire.

Dans la relation avec les établissements scolaires et les services de l'Education Nationale :

Cette relation s'inscrit au mieux quand l'établissement scolaire est impliqué dans son entier et lorsque des personnes y sont désignées comme relais « éducation nationale » dans l'établissement ou par les institutions référentes (DASEN, DAAC).

Les projets d'EAC s'inscrivent d'autant mieux dans la vie culturelle et scolaire qu'ils sont impulsés par des acteurs de terrain (des établissements scolaires, des collectivités territoriales, des acteurs culturels), plutôt que des institutions.

Les institutions EN et DRAC paraissent éloignées des acteurs présents, sauf dans le cadre de la mise en place des CLEA (seul dispositif cité).

Le turnover important des professeurs des écoles dans ces territoires est identifié comme un des freins pour assurer une constance et une continuité des actions d'EAC. Elaborer des actions d'éducation artistique de qualité exige une relation de confiance qui se construit dans la durée. L'implication des parents semble également importante dans les projets pour assurer cette continuité.

Sur la question des ressources, de l'organisation et des modalités.

Penser le projet de façon globale dans le cadre d'une politique territoriale culturelle globale.

La perception d'une forme d'organisation de l'offre d'actions EAC est inexistante quel que soit l'échelon de territoire considéré.

Questions posées : Qui fait quoi ? Qui finance quoi ? Selon quels objectifs ? Qui recense l'offre présente sur les territoires ? Qui rassemble les informations ? Quels sont les chemins de circulation de l'information ? **Le repérage dans l'offre et la ressource est compliqué...**

L'ouverture aux ressources d'autres territoires est essentielle pour permettre l'accès à d'autres disciplines ou d'autres savoir-faire inexistants sur le territoire.

Un isolement des acteurs culturels est exprimé, notamment dans le besoin de partager des expériences et des savoir-faire avec d'autres acteurs via la mise en œuvre de concertations.

Afin de se connaître et de se reconnaître le facteur humain et **l'échange de savoir-faire sont décisifs dans la conduite de ces projets.**

Si les acteurs sont les moteurs du projet, **comment mettre l'enfant au centre du (des) projet(s)** ? L'enfant est-il le vecteur pour toucher tous les publics ? Est-on dans une coéducation des publics ? Dans une action EAC, est-on dans un processus de co-création et / ou dans le fait d'éprouver les processus de création ?

Le pilotage du projet : **si on trouve en général les ressources et la méthode de conduite d'un projet on note l'importance de l'autorité publique afin d'apporter les indicateurs de l'évaluation du projet** au regard des objectifs de politique publique qui parfois ne sont pas identifiés.

Le rôle et la position des artistes sont reconnus par les partenaires du monde scolaire, c'est moins le cas dans le secteur périscolaire (animateur ?). Paradoxalement la reconnaissance de **l'implication des artistes dans l'EAC est peu prise en compte dans le secteur culturel** – notamment par les acteurs institutionnels. Par ailleurs **les interventions artistiques ne sont pas prises en comptes au regard du régime des annexes 8 et 10** de l'assurance chômage (intermittence du spectacle).

- **Faut-il penser une continuité et une cohérence du projet EAC** par rapport à l'enfant sur les trois temps de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire), proposé comme un temps unique (vécu par l'enfant) ? Faut-il penser les actions de façon plus globale, soigner les rapports entre ces différents temps, les différents acteurs et trouver une logique de succession des étapes du projet (le parcours) ?

- Faut-il penser les **actions dans leur dimension territoriale** et dans le lien avec la population ? Dans ce cas la résidence constitue un espace de rencontre et d'émulation transversale particulièrement efficace sur un territoire.

- Faut-il penser aussi la question des rythmes de l'EAC **entre les différents degrés de scolarité** : primaire, collège et lycée (les conditions et les âges différents ne créent pas le même rapport). Existe-t-il une référence, un guide en la matière ?

Sur la question du financement : penser un parcours nécessite une dimension temporelle et donc **une visibilité sur les cycles de financements** afin d'anticiper et d'adapter les projets.

A noter que : appels à projets, dispositifs... demandent de s'adapter et de jouer certaines fois une « bidouille » pour accéder aux financements.

*Que l'offre vienne à l'enfant plutôt que l'enfant s'adapte à l'offre
Construire des parcours plutôt que de les consommer.*

Sur la question des compétences et des qualifications des intervenants

Une extrême vigilance est requise sur les compétences des intervenants et sur la dimension de la « pédagogie artistique », notamment lors des temps périscolaires. L'agrément des intervenants (EN, DRAC) existant pour les « dumistes », doit-il être transposé pour certains autres intervenants ? Au delà de l'agrément (voir les textes qui existent sur cette question), c'est la question de la compétence qui est posée et celle de l'activité artistique comme cœur de métier de l'intervenant qui apparaît importante.

2.2. La Journée du 13 novembre l'EAC et milieu urbain

Dans la relation avec les établissements scolaires et les services de l'Education Nationale :

On note **une difficulté à « entrer » dans les établissements** et à proposer des projets (parfois un certain blocage des chefs d'établissements semble être observé ?) et ce, malgré le caractère « obligatoire » de l'EAC dans les instructions officielles.

La refonte des projets d'établissements scolaires tous les 3 ou 4 ans remet parfois en cause les projets culturels engagés (changement d'orientation).

Les enseignants manquent souvent de temps et/ou de disponibilité pour la mise en place de l'EAC, notamment au regard de leurs obligations administratives, du suivi des élèves, des relations avec les familles. **Concevoir et mettre en projet nécessite une entente et une coopération nécessaires, donc du temps.**

Dans le primaire, **le rôle des conseillers pédagogiques est primordial** pour accompagner les acteurs culturels et les enseignants dans la mise en place d'actions EAC.

L'implication d'un enseignant moteur démultiplie d'autant la facilité de mise en œuvre et la portée du projet EAC.

On attend du rectorat un rôle pilote pour décloisonner, être une passerelle, mettre en

réseau...?

Quel est le rôle du Folio (type carnet de santé ?) : un lien ? Un suivi de la complémentarité entre temps scolaire et hors temps scolaire ?

Sur la question des ressources, de l'organisation et des modalités.

Dans le montage du projet :

Le rôle des institutions est lié au financement et à la coordination des acteurs.

Les collectivités territoriales peuvent parfois jouer un rôle d'organisation de l'offre, de coordination et d'évaluation des ressources sur le territoire (artistes, compétences, agréments, critères...) (exemple du projet Starter du CD Côte d'Or). Pour cela, il est nécessaire de construire de la connaissance et de l'interconnaissance, savoir de quelles ressources dispose quel partenaire ?

Les ressources repérées sont :

- Les professeurs missionnés
- Les professeurs référents
- Les structures culturelles
- Les acteurs de l'éducation populaire
- Les dispositifs et outils pédagogiques

A noter : les cahiers des charges des institutions culturelles et la distribution des rôles ne sont pas toujours connus, repérés et qualifiés.

L'EAC, notamment dans la notion de parcours, c'est le long terme. Il s'agit donc d'**une rupture avec les processus de consommation culturelle**. Il faut repenser les modalités d'action culturelle, donc l'évaluation appliquée.

Il faut également réfléchir à **la gouvernance de dispositifs** afin que ceux-ci ne se transforment pas en outils de gestion (le fond, les méthodes, les modalités et les financements doivent rester présents dans les processus de la gouvernance).

La question des problèmes de transport peut se poser aussi en milieu urbain (coût, sécurité...).

Dans l'EAC, selon l'ambition donnée au projet, le temps de travail des acteurs dépasse souvent le temps de l'emploi (contrat). L'activité EAC génère bien souvent une part importante de **travail invisible** et non rémunéré.

Sur la question des compétences et des qualifications des intervenants

Comment accompagner les enseignants, au cœur de la démarche EAC à aller au-delà des envies et des désirs vers une curiosité ?

(Exemple à Autun : les enseignants bénéficient de 18h de formation par an dont 3 heures dédiées à l'EAC avec des séances d'échanges entre enseignants et partenaires culturels qui ont pour vocation de dédramatiser l'approche EAC).

Peut-on éduquer ou former les parents ?

Peut-on systématiser un dispositif de formation des animateurs (péri et extrascolaire ? Exemple d'une formation théâtre : le nécessaire à théâtre (Malette Pédagogique)).

La motivation des enseignants dans les collèges et dans les lycées est en général faible, la formation ou **la présence de professeurs référents** est essentielle à cet effet.

Brainstorming sur les parcours d'éducation artistique et culturelle

Jeudi 12 novembre	Vendredi 13 novembre
Cheminement personnel Pas le même parcours pour tous Mouvement dans l'espace et dans le temps Parcours du combattant Long terme avec des phases de découverte et d'apprentissage Travailler ensemble, co-construction Une offre de contenus plus ou moins complémentaires ou coordonnés Tendre vers- par monts et par vallées Eveil à soi et éveil à l'autre Rencontre et initiation Itinéraire possible (se perdre et se retrouver) se rencontrer La finalité d'un parcours comme une étape et non comme un résultat Accompagnement Pas linéaire Expérience Le faire Plaisir Effort Qui et comment ?	De la naissance au lycée...aux jeunes adultes... à la mort. Cheminement sur le long terme Pas à pas Point de départ et d'arrivée Evolution Passer par des étapes différentes Balises Des savoirs expérimentés qui contribuent à la connaissance Travailler avec les différents collaborateurs et partenaires Construire avant et changement en souplesse (le prendre en cours) Plusieurs entrées possibles Accompagnement sur le long terme Pluridisciplinaire (richesse) Construction de souvenirs et d'expériences Construction de vie Variété, enrichissement, trace Emergence et assurer une singularité Esprit de partage et de convivialité La trace inconsciente L'envie de parcourir L'émotion Individuel vers le collectif Eviter les pièges et les embûches Découverte de l'inconnu, initiatique Ouverture vers d'autres parcours Rétrospectif / anticipation Curiosité et développement personnel Territoire Rencontre Arts et artistes Culture comme éducation à et par l'art Plaisir Cohérence et harmonie Citoyenneté et confiance

3| Une étude approfondie sur un domaine, lecture et écriture

Les deux phases de la démarche

Un premier état des lieux a été réalisé avec le CRL dans le but de repérer les éditeurs et artisans du livre, les libraires indépendants, les associations de promotion et les manifestations impliquées dans des actions d'éducation artistique et culturelle autour du livre, de la lecture et de l'écriture

Parallèlement, un état des lieux a été mené avec les quatre bibliothèques départementales de prêt des départements bourguignons et les bibliothèques des villes ne relevant pas des schémas départementaux de la lecture publique. En voici les caractéristiques principales :

3.1. Des associations de promotion du livre et de la lecture repérées pour leur action en matière d'éducation artistique et culturelle

- Antipodes à Saint Marcelin de Cray (71) - Centre ressources sur le conte et l'oralité - Organisateur des « Contes Givrés »
<http://www.association-antipodes.fr/spip.php?rubrique21>
- La compagnie des Contes Bernard Bacherot à Ahuy (21) - Conteur
<http://www.bernardbacherot.fr>
- Lire en Pays Autunois (71)
<http://www.lireenpaysautunois.fr>
- Livralire connaissance et pratique de la littérature jeunesse Mellecey (71)
<http://www.livralire.org>
- La sardine éblouie, atelier d'écriture Fontaines Les Dijon (71)
<http://atelierdecriturelasardineebloie.blogspot.fr>
- La voix des mots / Tempoésie à Dijon (21)
<http://www.lavoixdesmots.org>
- A pas contés, Festival de contes à Dijon (21)
<http://apascontes.fr>
- La manufacture d'idées, festival de Chasselas (71)
<http://lamanufacturedidees.org>

- Samedi Poésie Dimanche aussi à Bazoche du Morvan (58)

<http://poesie.baz.free.fr/bazoches.html>

- Tandem, Festival littéraire à Nevers (58)

<http://tandem.nevers.fr>

- Alternativre, rencontres littéraires Messey-sur-Grosne

<https://alternativresleblog.wordpress.com/category/edition-2015/>

3.2. L'EAC dans les bibliothèques de Bourgogne

La typologie des bibliothèques

Le tableau présente une typologie des établissements ouverts à tous publics adoptée par le Conseil d'Administration de l'ADBDP le 22 janvier 2002 sur proposition du groupe de travail sur l'évaluation.

Cette typologie permet l'évaluation d'un réseau départemental de lecture publique. Avec ses cinq types d'établissements elle est compatible avec la typologie du Guide des BDP et celle de la Direction du livre et de la lecture qui n'en comprend que trois.

Les critères quantitatifs s'entendent comme des minimas. Le nombre d'habitants pris en compte correspond selon les cas à la population communale ou intercommunale.

Catégories ADBDP	Bibliothèques			Points lecture	Dépôts
	Niveau 1 (1)	Niveau 2	Niveau 3		
Guide ADBDP	Bibliothèques		Bibliothèques relais	Autres dépôts tous publics	
Rapport DLL	Bibliothèques municipales		Relais	Antennes	
Crédits d'acquisition tous documents	2 € / hb	1 € / hb	0,50 € / hb	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés
Horaires d'ouverture	12 h / semaine	8 h / semaine	4 h / semaine		
Personnel	1 agt cat. B fil. cult. / 5 000 hb 1 salarié qualifié ⁽²⁾ / 2 000 hb	1 salarié qualifié ⁽²⁾	Bénévoles qualifiés ⁽³⁾		
Surface	Local réservé à usage de bibliothèque				
	0,07 m ² / hb 100 m ²	0,04 m ² / hb 50 m ²	25 m ²		

Situation des réseaux de lecture publique selon cette typologie :

	Yonne	Nièvre	Côte d'Or	Saône et Loire	Total
Bibliothèque de niveau 1	22	9	16	27	74 (10%)
Bibliothèque de niveau 2	10	9	28	32	79 (11%)
Bibliothèque de niveau 3	51	19	64	98	232 (32%)
Points lecture	40	22	28	75	165 (23%)
Dépôts	0	77	90	0	167 (23%)
Total	118	134	221	227	717
Nombre d'emprunteurs individuels adultes (+15ans)	12600	12750	20429	NC	NC
Nombre d'emprunteurs individuels enfants	7766	4440	14086	NC	NC
Nombre d'emprunteurs collectifs	NC	16367	NC	NC	NC
Taux de bénévoles	85 %	80%	86 %	84 %	85,75 %

L'EAC dans les bibliothèques publiques de Bourgogne

Un questionnaire a été envoyé en partenariat avec les BDP de Bourgogne auprès des bibliothèques publiques de catégorie 1,2 et 3 et par le lab auprès des « bibliothèques de villes » sur les démarches d'EAC entreprises par elles.

52 bibliothèques ont répondu au questionnaire (12 intercommunales, 38 municipales et 2 associatives).

21 de catégorie 1, soit 28 % de ses bibliothèques.

12 de catégorie 2, soit 15 % de ses bibliothèques.

19 de catégorie 3, soit 8 % de ses bibliothèques.

Soit un taux de retour de 13 % sur le total des bibliothèques des trois catégories (385).

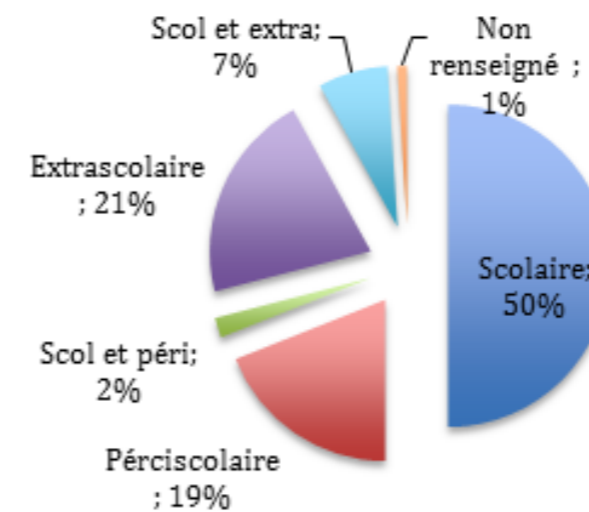
Elles ont présenté 109 projets d'éducation artistique et culturelle en bibliothèque.

Le public concerné

	En nombre	En %
Maternel	17	16 %
Primaire	27	25 %
Maternel et primaire	39	36 %
Collège	6	5,5%
Lycée / Apprentis	4	3,5%
Primaire Collège	13	12 %
Tout public	3	2 %

Le public maternel et primaire représente 77 % des destinataires de ces projets.

Le temps du projet

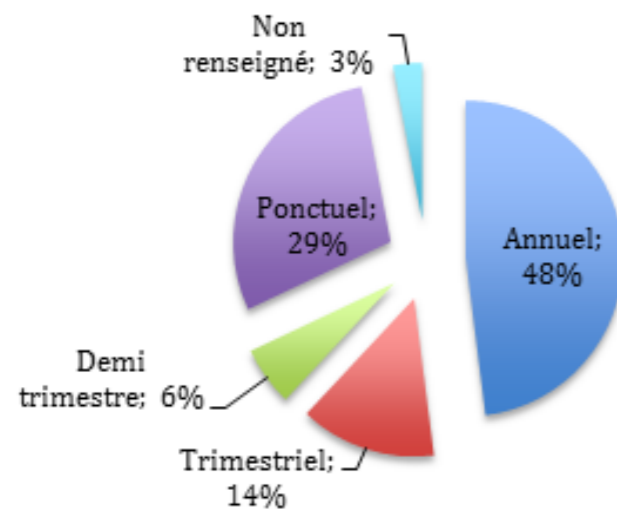


Des activités développées essentiellement autant en temps scolaire qu'en temps péri scolaire et extrascolaire. Très peu de projets croisent les différents temps de l'enfant. C'est la nature événementielle du projet qui va amener ces croisements, souvent des expositions temporaires ou des salons du livre. Peu de projets croisent des activités scolaires et les NAP.

La dimension inter degrés.

Aucun projet ne concerne cette dimension

La durée des projets



Majoritairement les projets sont des projets annuels qui sont reconduits d'année en année. Ceux-ci peuvent être, soit des événements, soit des actions plus en continue comme l'accueil de classes en bibliothèque, ou les NAP.

La durée des séquences

Leurs durées varient entre un quart d'heure et trois heures, la durée moyenne est de 1h12. Cette extrême variabilité du temps des séquences s'explique en fonction de l'âge des enfants reçus mais aussi par la grande diversité des contenus : de l'accueil de classes pour de l'emprunt de livres jusqu'à l'atelier d'écriture, de BD ou de culture scientifique. Cette variabilité s'explique aussi au regard des rythmes scolaires et périscolaires appliqués dans les communes ou intercommunalités. Certaines réponses laissent apparaître des durées propres aux NAP ($\frac{3}{4}$ d'heure ou 1h30 sur une séquence inter-vacances). Ces séquences sont parfois présentées dans leur déroulement : un temps d'accueil et de découverte d'un livre, d'une exposition, d'un thème, un temps de pratiques artistiques allant de la lecture à haute voix par les enfants jusqu'à une activité créative, puis un temps de choix et d'emprunt d'ouvrages.

La fréquence des séquences

La fréquence des séquences est très variable, d'une fois par an à une à plusieurs fois par semaine (NAP). En fait nous avons deux types de fréquences : soit des rendez-vous réguliers tous les mois, demi trimestres ou trimestres qui concernent plutôt le temps scolaire, soit des rendez-vous très rapprochés toutes les semaines qui concernent plutôt les temps périscolaires.

Les modalités du projet

Majoritairement les projets favorisent la rencontre avec le livre et l'acquisition de connaissances, en particulier sur les fonds de la bibliothèque et sur la littérature jeunesse.

48 % des projets proposent une pratique artistique ou culturelle

Celles-ci sont :

- . La lecture à haute voix (la plus fréquente).
- . L'atelier d'écriture (l'autre pratique la plus citée).
- . Les arts plastiques (une dernière activité souvent citée).

Les autres pratiques proposées sont par exemple :

- La récitation
- La construction d'une page de BD
- L'interview et montage de film
- La création d'un jeu vidéo
- La création d'un livre numérique
- Du théâtre
- Un atelier de découverte culturelle ou scientifique (astronomie)
- Un concours de nouvelles et de dessins, expositions réalisées par les établissements participants.

Cette distinction entre des activités récurrentes et les autres propositions, tient aux compétences des personnes qui les encadrent. Ce sont très majoritairement des bibliothécaires qui encadrent ces pratiques et c'est pour cela que les activités de lecture, d'écriture et d'arts plastiques (plus souvent dessin ou peinture) sont majoritaires. L'évidence est de rappeler que ce sont aussi les pratiques qui s'apparentent le plus à la lecture et à l'écriture.

LA DÉMARCHE

Pour d'autres pratiques, les bibliothécaires sont associés à des enseignants ou à des intervenants extérieurs qui peuvent être, des animateurs spécialisés et de façon exceptionnelle des auteurs ou des illustrateurs.

Les dispositifs les plus cités sont par ordre décroissant :

- Les NAP
- Les CLEA
- Le prix des lycéens et des apprentis
- Les défis lecture

Puis de façon isolée :

- Le PEDT
- Un Contrat Territoire Lecture
- L'échappée lecture (BDP de la Nièvre)
- Le festival du mot
- Les petits champions de la lecture
- La semaine de la langue française
- Un appel à projet Rectorat-DRAC
- Le prix Chronos de l'UNIOPSS

Une remarque générale a été faite par les directeurs et directrices de BDP : ils n'ont pas de connaissance sur ce que recouvre l'éducation artistique et culturelle. Ils en identifient encore moins les dispositifs et les modalités. L'activité la plus proche de leur point de vue serait l'action culturelle ou éducative en bibliothèque.

Le seul dispositif décrit en tant que tel est celui des NAP qui, pour les directeurs de BDP, a modifié la donne de leur relation avec les bibliothécaires, en particulier bénévoles. Si certains ont développé une offre de formation à leur intention, cette offre a du mal à trouver un public du fait de la dimension très chronophage des NAP. Les bibliothécaires bénévoles n'ont plus le temps de se former.

Les partenaires cités autres que les partenaires de l'éducation nationale

- Le réseau intercommunal : Rencontres (Gevrey Chambertin)
- Une conteuse du village (Ruffey-les Echirey)
- Une ludothèque (Montbard)
- Un musée (Montbard)

LA DÉMARCHE

- L'association Livralire (Gevrey Chambertin, Corpeau, Saint Apollinaire)
- La compagnie les Amulecteurs (Gevrey Chambertin)
- Maison de la Rhénanie Palatinat (Chenôve)
- Le CRL de Bourgogne (Dijon)
- L'opéra de Dijon (Dijon)
- Canopée (Dijon)
- Yves Jacques Bouin, Poète et comédien (Dijon)
- L'orchestre Dijon Bourgogne (Dijon)
- L'association Clair Obscur Lyrique (Dijon)
- Le FRAC (Dijon)
- Lire et faire lire, maison de la parentalité, crèche, relai croix rouge, relai hirondelle de Sens
- Collèges et lycées de l'Yonne, MJC, Centres Sociaux
- La BDP de la Nièvre
- L'Eden Cinéma de Cosne-sur-Loire
- Le musée de Cosne-sur-Loire
- Le service d'archives de Cosne-sur-Loire
- L'association Livralire (Igé, Hurigny, Givry, Montchanin)
- Mémoires Vives (Autun)

Le lieu de déroulement du projet

Très majoritairement les séquences ont lieu dans la bibliothèque (77,5%). Les autres lieux cités sont les classes d'école (le plus souvent) puis de façon plus isolée, des centres sociaux, crèches, EHPAD, cinémas, salles communales, centre de loisirs, et un camping...

Les actions sortent peu des murs des bibliothèques. On peut donc penser aussi que la bibliothèque, elle-même, est donc l'objet de cette éducation artistique et culturelle comme lieu de ressources, lieu d'habitudes, lieu de pratiques.

Les intervenants

Le taux d'encadrement d'un projet est de 2,66 personnes, essentiellement les bibliothécaires et les enseignants. Outre les partenaires cités, quelques compétences évoquées précédemment complémentaires apparaissent.

Les intervenants artistiques sont surtout et en premier lieu les auteurs et illustrateurs. Bon nombre de projets sont conçus à partir de leur accueil et de leur présence lors d'une manifestation. Quelques compagnies et quelques conteurs apparaissent dans les projets, mais de façon ponctuelle et souvent sur le temps de la représentation plutôt que sur un temps d'accompagnement à une pratique.

Les projets repérés

- Le Pont des Arts à Lormes (58)
- L'ensemble des actions du réseau de bibliothèques Loire et Nohain (58)
- Le dispositif Echappée Belle de la BDP de la Nièvre (58)
- Les activités de l'association Livralire (71)
- L'ensemble des actions de la bibliothèque du Creusot et d'Autun et d'Epinac (71)
- Les Rencontre-ries Gevrey Chambertin et les bibliothèques du réseau intercommunal (21)
- La construction d'un livre numérique collaboratif avec les classes UP2A présentes sur le territoire de Chenôve (21)
- L'écriture de scénario de jeu vidéo à partir de la découverte de 5 jeux vidéo indépendants et de 5 livres à Dijon (21)
- Le prix Sayonné'ara de la bibliothèque de Sens sur la Manga et la culture japonaise (89)
- L'ensemble des actions des bibliothèques d'Auxerre (89)

La commande de cette observation était de faire un portrait des parcours d'Education Artistique et Culturelle en Bourgogne. Cette dernière partie de l'étude va tenter de dresser ce portrait.

Mais qu'est-ce qu'un portrait ?

Ce terme s'applique à la représentation d'une personne, plus rarement d'une chose. Cette représentation ici sera une image ou plus précisément une évocation de cette chose qu'est le Parcours d'Education Artistique et Culturelle.

Pourquoi seulement une évocation ?

Cela tient tout autant au contexte de cette étude qu'à sa démarche. Cela tient aussi au champ très large de l'Education Artistique et Culturelle et à sa dimension très mouvante et très évolutive en cette période de 2014-2015.

1| Le contexte de l'EAC au plan national et régional : toile de fond du portrait

D'après Marie Christine Bordeaux, l'Education Artistique est un champ des activités éducatives et culturelles qui relève de la sensibilisation et de la démocratisation de l'accès aux oeuvres d'art, aux lieux patrimoniaux et de culture, ainsi que de l'initiation aux pratiques artistiques et culturelles personnelles par une approche collective. **Le but de l'Education Artistique est l'ouverture et non la spécialisation.** Le partenariat avec des professionnels du champ artistique en est une composante essentielle. L'Education Artistique est fondée sur le volontariat des élèves ou sur une dynamique de projet qui entraîne toute une classe ou un établissement scolaire.

A partir de 1995 l'Education Artistique s'étend au champ de la culture. On parle alors d'Education Artistique et Culturelle. Cela s'exprime par une extension de l'éducation artistique à l'ensemble du champ culturel au-delà des beaux-arts, de la musique, du théâtre et de la danse, dans d'autres domaines que sont le patrimoine, la culture scientifique, l'architecture, le cinéma, les arts visuels et numériques... Cela implique aussi de prendre en compte la dimension culturelle de la relation à l'art en termes de réflexivité, de repères historiques, d'activité critique, de médiation culturelle. On parle

alors des deux dimensions de l'Éducation Artistique et Culturelle : l'éducation à l'art et l'éducation par l'art.

L'Éducation Artistique et Culturelle s'appuie aussi sur les enseignements artistiques. Il s'agit des enseignements obligatoires ou optionnels des arts à l'école portés par les enseignants : musique et arts plastiques de l'école au collège, histoire des arts (depuis 2008) au collège, théâtre, cinéma, danse, arts du cirque... dans les options au lycée. Ces enseignements sont assurés par des enseignants formés dans ce but et parfois recrutés sur des postes spécifiques. Ici le partenariat avec des professionnels des arts et de la culture n'est pas obligatoire, sauf pour les options.

Enfin il existe un enseignement spécialisé, hors du temps scolaire, qui a pour mission centrale la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles, porté par les écoles et conservatoires de musique, de danse et de théâtre. Un enseignement supérieur permet de former les futurs artistes et enseignants artistiques dans le cadre universitaire, dans les Pôles Supérieurs d'Enseignement Artistique.

A partir de 2012 et selon le projet de François Hollande de lancer un plan national d'éducation artistique, l'éducation artistique et culturelle devient une priorité pour le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Éducation Nationale.

Cette priorité s'exprime par la dimension de généralisation de l'EAC inscrite dans la loi de refondation de l'école de la République (8 juillet 2013) :

« L'éducation artistique et culturelle est principalement fondée sur les enseignements artistiques. Elle comprend également un parcours pour tous les élèves tout au long de leur scolarité [...]. Ce parcours est mis en œuvre localement ; des acteurs du monde culturel et artistique et du monde associatif peuvent y être associés »

« Le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle a [...] pour objectif de mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, de les relier aux expériences personnelles, de les enrichir et de les diversifier »

Cette dimension de la loi se développe dans une circulaire interministérielle du 3 mai 2013 dite du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Cette circulaire exprime les objectifs, la mise en œuvre et l'organisation de ces Parcours :

Les objectifs :

- Mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, les relier aux expériences personnelles, les enrichir et les diversifier.
- Formaliser et mettre en valeur les actions menées en leur donnant une continuité.
- Fonder une culture artistique personnelle. Elle doit permettre au jeune, par l'expérience sensible des pratiques, par la rencontre des œuvres et des artistes, par les investigations, de s'initier aux différents langages de l'art, de diversifier et développer ses moyens d'expression.
- Conjuguer l'ensemble des connaissances acquises, des pratiques expérimentées et des rencontres organisées dans les domaines des arts et de la culture, dans une complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

La mise en œuvre concerne la concertation entre les différents acteurs d'un territoire afin de construire une offre éducative cohérente à destination des jeunes qui aille au-delà de la simple juxtaposition d'actions, dans tous les domaines des arts et de la culture.

L'organisation s'applique au temps scolaire :

« Le parcours se fonde sur les enseignements, tout particulièrement les enseignements artistiques et l'enseignement pluridisciplinaire et transversal d'histoire des arts, propice à la construction de projets partenariaux (...) »

« Des actions éducatives s'appuyant sur les partenariats territoriaux complètent le parcours. (...) »

Les enseignants et équipes éducatives peuvent avoir recours à la démarche de projet dans le cadre des enseignements et des actions éducatives qui doit permettre de conjuguer au mieux les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : connaissances, pratiques, rencontres (avec des œuvres, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture). »

Cette définition des piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle peut aussi s'exprimer ainsi, telle que l'a décrit Marie Christine Bordeaux en 2009 :

Pratique de spectateur	Pratique d'acteur	Pratique du sujet de l'énonciation
Médiation par l'art lui-même	Médiation par les pratiques d'expression et d'appropriation	Médiation par les savoirs, la réflexivité et l'activité discursive
Expérience esthétique	Expérience artistique	Expérience symbolique <small>MC Bordeaux mai 2009</small>

Le volet culturel du projet d'école ou d'établissement élaboré par les équipes éducatives, est le garant de la cohérence du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève.

Mais aussi hors du temps scolaire :

« Le parcours d'Education Artistique et Culturelle est complété par une offre de rencontres ou de pratiques. Ces pratiques peuvent être élaborées dans une démarche partenariale associant structures ou acteurs culturels et milieux socioéducatifs, notamment ceux de l'éducation populaire. Elles peuvent aussi relever d'une démarche personnelle en réponse à une offre culturelle ou se développant dans le cadre d'échanges entre pairs, notamment en termes de pratiques numériques. (...) »

Il prend place dans le cadre des projets d'actions éducatives qui se développent, en lien avec les politiques éducatives territoriales et les politiques de développement culturel que mènent les collectivités territoriales. (...) »

Ces rencontres et pratiques peuvent prendre la forme :

- Des enseignements spécialisés dans les domaines de la musique, de la danse ou du théâtre, en conservatoires notamment ;
- De tout dispositif ou projet éducatif permettant cette rencontre, mis en œuvre par des établissements d'enseignement spécialisé ;
- De tout dispositif ou projet éducatif permettant cette rencontre, mis en œuvre par des structures culturelles et/ou les milieux socioéducatifs ;
- De tout dispositif d'initiation ou de sensibilisation à l'initiative des structures culturelles ;
- De toute activité de fréquentation des œuvres et des lieux culturels dans un cadre collectif, familial ou individuel.

2| Les éléments à retenir concernant la Bourgogne (en partant de la ressource) : le paysage du portrait

Nous l'avons dit précédemment, la Bourgogne est une région rurale composée de quatre départements : La Côte d'Or (Dijon), La Nièvre (Nevers), La Saône et Loire (Macon), l'Yonne (Auxerre). Les établissements scolaires accueillent 150 000 élèves de premier degré et 124 000 élèves de second degré.

Avant ce portrait aucune observation de l'EAC n'avait été mis en place en Bourgogne et aucune instance n'existait au début de l'étude pour identifier de manière concertée « les bonnes pratiques », les disciplines à renforcer, les zones géographiques prioritaires et les publics éloignés de cette offre artistique et culturelle.

Ce paysage de l'EAC en Bourgogne, à partir de l'étude sur les ressources et les dispositifs d'EAC en Bourgogne, première phase de ce portrait, permet de dégager un certain nombre de caractéristiques :

Il existe comme dans toutes les régions de France des projets d'EAC dans les volets culturels des projets d'écoles et d'établissements en lien avec des équipements culturels et des équipes artistiques. Ce portrait n'a pas permis de les quantifier et d'en percevoir les caractéristiques en termes de Parcours. Mais la quantité de ressources et de dispositifs repérés (230 ressources et plus de 30 dispositifs dans l'ensemble des champs artistiques et culturels) permet d'en saisir l'importance en termes d'action. Il est à noter que ce repérage n'est alimenté que par les informations livrées par la DRAC, le Rectorat, les services du Conseil régional de Bourgogne et des Conseils départementaux. Si, par analogie, on étend à l'ensemble des champs artistiques, l'écart entre cette approche globale et le détail constaté pour le secteur de la lecture et de l'écriture, on imagine aisément un nombre de propositions et d'actions très important à l'échelle de la région.

Quelques projets ont été repérés dans le cadre de CLEA (Contrats Locaux d'Education Artistique). Onze CLEA ont été dénombrés en Bourgogne au moment de l'observation. Ces projets de CLEA se sont développés durant l'étude et en particulier sur l'année scolaire 2015/2016. Ces CLEA concernent précisément les territoires de Longvic, Châtillon-Sur-Seine, le Pays Seine et Tille, Saulieu, le Pays Auxois Morvan en Côte d'Or,

la Communauté de Communes des Monts et des Vignes, Toulon-sur-Arroux et Torcy en Saône-et-Loire, Luzy et Cosne-Cours-sur-Loire dans la Nièvre (au 28 octobre 2015).

Le Contrat local d'éducation artistique (CLEA) est un programme proposé par l'État/DRAC aux collectivités qui souhaitent développer une politique d'EAC. Ce contrat signé pour trois ans, renouvelable une fois, mobilise les structures éducatives, sociales et culturelles d'un territoire pour mettre en œuvre un programme d'actions au bénéfice des enfants, des jeunes et des familles. Des artistes choisis par le comité de pilotage sur la base d'un appel à candidature, sont accueillis pour réaliser une résidence d'éducation artistique inscrivant ainsi le territoire dans une dynamique de projet artistique et culturel.

Cette enquête sur les ressources complétée par les échanges avec les différents partenaires a permis de saisir une demande forte des communes pour mettre en place des actions d'EAC dans le temps périscolaire (réforme des rythmes scolaires) et qui font appel à des ressources.

La Bourgogne dispose de quatre PREAC (Pôle ressource pour l'éducation artistique et culturelle) : PREAC Théâtre-Théâtre Dijon Bourgogne, PREAC Musique- Voix-le Lab, PREAC Patrimoine - Parc archéologique et centre de recherche de Bibracte, PREAC Photographie – Musée Niepce.

PREAC : « Ce sont des lieux d'observation, de réflexion, d'évaluation des besoins et de formation dans un domaine artistique et culturel donné. Ils mettent à disposition des données et proposent des formations à destination des enseignants et des professionnels de la culture. L'académie de Dijon a contribué à mettre en place quatre PREAC dans des domaines diversifiés : archéologie, photographie, théâtre, musique et voix.

Chaque PREAC est piloté par un comité régional composé de représentants de l'académie de Dijon, de la DRAC Bourgogne, du Canopé et de la structure porteuse du PREAC. Une offre de formation est diffusée chaque année dans le cadre du Plan académique de formation. »

(Source : <http://artsculture.ac-dijon.fr/spip.php?article75>)

Certaines structures proposent aussi des ressources (des stages en particulier) dans, par exemple, les domaines du Livre et de la Lecture (Livre à Lire) et des Arts Plastiques (Parc Saint Léger-Centre d'Art Contemporain de Pougues-les-Eaux), mais aussi dans le cinéma etc.

3| Les éléments qualitatifs de l'EAC en Bourgogne sur trois points : les lignes de forces du portrait

3.1. Les relations services et structures culturelles avec les établissements scolaires et les institutions de l'éducation nationale et de la DRAC.

Cette partie du portrait est la synthèse des réflexions et propositions faites par un certain nombre d'acteurs culturels et éducatifs lors des réunions des 12 et 13 novembre 2015.

Pour ce qui concerne les relations entre les établissements scolaires et les structures culturelles, voici les éléments moteurs de ces liens :

- Ces relations s'inscrivent au mieux quand l'établissement scolaire est impliqué dans son entier.
- L'existence de personnes relais « éducation nationale » à l'intérieur de l'établissement et / ou avec les institutions référentes (DASEN, DAAC).
- Les projets d'EAC s'inscrivent d'autant mieux dans la vie culturelle et scolaire qu'ils sont conçus au niveau du terrain (des établissements scolaires, des collectivités territoriales, des acteurs culturels), plutôt que des institutions.
- Elaborer des actions d'éducation artistique de qualité exige une relation de confiance qui se construit dans la durée. L'implication des parents apparaît importante dans les projets pour assurer cette continuité.
- Dans le primaire le rôle des conseillers pédagogiques est primordial pour accompagner les acteurs culturels et les enseignants dans la mise en place d'actions EAC.
- L'implication d'un enseignant moteur démultiplie d'autant la facilité de mise en œuvre et la portée du projet EAC.

Les éléments de frein sont :

- Le turnover important des professeurs des écoles dans les territoires ruraux ne permet pas d'assurer une constance et une continuité des actions d'EAC...
- En milieu urbain, on note une difficulté à « entrer » dans les établissements

et à proposer des projets (parfois un certain blocage des chefs d'établissements semble être observé).

- La refonte des projets d'établissements scolaires tous les 3 ou 4 ans remet parfois en cause les projets culturels engagés (changement d'orientation).
- Les enseignants manquent souvent de temps et/ou de disponibilité pour la mise en place de l'EAC, notamment au regard de leurs obligations administratives, du suivi des élèves, des relations avec les familles etc.

Du côté des institutions la question des relations est attendue, spécialement du rectorat, dans un rôle pilote pour décloisonner, être une passerelle, mettre en réseau... Néanmoins et d'un point de vue général les institutions de l'Education Nationale (DAAC) et du Ministère de la Culture (DRAC) semblent loin des acteurs présents, en particulier en milieu rural, sauf dans le cadre de la mise en place des CLEA (seul dispositif cité par les acteurs culturels présents).

Pour conclure cette partie

Cette première ligne de force horizontale marque l'importance du rôle des établissements scolaires, de la motivation des enseignants, de la relation de confiance qui doit d'établir pour que les projets apparaissent, se développent et s'inscrivent dans une continuité.

Elle est renforcée par les rôles attendus du côté de la DAAC et de la DRAC : faire du lien et contractualiser, apporter du financement, même si ces institutions paraissent encore loin des acteurs présents, notamment en milieu rural.

3.2. L'organisation de l'EAC : du tâtonnement à la méthode projet ?

Le terme de « parcours » est peu utilisé. C'est le terme de projet qui reste prééminent.

La première remarque sur l'organisation de l'offre d'EAC dans les territoires, précisément en milieu rural, est son absence de lisibilité. Les acteurs culturels ressentent un isolement. Ils ne savent pas qui fait quoi ? Qui finance quoi ? Selon quels objectifs ? Qui recense l'offre présente sur les territoires ? Qui rassemble les informations ? Quels sont les chemins de circulation de l'information ? Ce repérage semble confus et compliqué...

Pour ce qui est de la méthode de projet, les acteurs présents s'accordent sur le fait qu'un projet conçu de façon « ascendante » (qui vient de la base) est souvent mieux

porté que s'il s'agit d'un projet « descendant ». Il s'agit donc de favoriser et d'éprouver des processus de création et de co-création, et de renforcer le rôle et la mission des artistes intervenants.

Trois questions se posent sur le temps, le rythme et l'espace du projet :

- Faut-il penser une continuité et une cohérence du projet EAC par rapport à l'enfant sur les trois temps de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire), proposé comme un temps unique (vu du côté de l'enfant) ? Faut-il penser les actions de façon plus globale, soigner les rapports entre ces différents temps, les différents acteurs et trouver une logique de succession des étapes du projet (le parcours) ?

- Faut-il penser aussi la question des rythmes de l'EAC entre les différents degrés de scolarité : primaire, collège et lycée (les conditions et les âges différents ne créent pas le même rapport) ?

- Faut-il penser les actions dans leur dimension territoriale et dans le lien avec la population ? Les collectivités territoriales peuvent jouer un rôle d'organisation de l'offre, de coordination et d'évaluation des ressources sur le territoire (artistes, compétences, agréments, critères...) (exemple du projet Starter du CD Côte d'Or). Pour cela, il est nécessaire de construire de la connaissance et de l'interconnaissance, savoir de quelles ressources dispose quel partenaire ?

Enfin, la question du financement des projets d'EAC semble complexe : quels sont les cycles de financements ? Faut-il répondre à des appels à projets, dispositifs... qui demandent de s'adapter et de jouer certaines fois une « bidouille » pour accéder aux financements ?

Pour ce qui est de l'évaluation du pilotage du projet : si on trouve en général les ressources et la méthode de conduite d'un projet on note l'importance de l'autorité publique afin d'apporter les indicateurs de l'évaluation du projet au regard des objectifs de politique culturelle.

Pour conclure cette partie :

Les enjeux de la méthodologie de projet adaptée au Parcours d'EAC amènent à se poser tout un ensemble de questions propres à cette dynamique : pour qui ? Quoi ?

Comment ? Quand ? Où ? Pourquoi ? L'EAC inscrit aussi une ligne de perspective, notamment dans la notion de parcours : le long terme. Il s'agit donc pour les acteurs d'amener une rupture avec les processus de consommation culturelle. Cette rupture nécessite aussi plus globalement de repenser les modalités d'action culturelle donc l'évaluation qui y est appliquée.

3.3. L'encadrement de l'EAC en Bourgogne : la question de la formation

Plus que la question de l'agrément des intervenants, c'est la question des compétences qui a été posée. Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut accorder une extrême vigilance à propos des compétences des intervenants et de la dimension de la « pédagogie artistique », notamment dans le temps périscolaire.

Sur la question de la formation, trois publics semblent prioritaires :

- Les enseignants : Comment les aider à aller au-delà des envies et des désirs, vers une curiosité ?
- Les parents
- Les animateurs

L'échange de pratiques et de savoir-faire a été exprimé à plusieurs reprises comme un élément manquant qui devraient permettre de consolider ou faire évoluer les pratiques des structures, des intervenants, des enseignants amener une meilleure interconnaissance et conforter les engagements de chacun.

Pour conclure cette partie:

C'est une ligne de faible intensité qui apparaît là. Les acteurs présents ne font pas cas de leur propre formation et ne pensent pas à la possibilité de formations croisées. C'est pourtant dans cette proposition proposée par les Ministres de l'Education nationale et de la Culture en février 2015 qu'ils se retrouvent le plus.

4 | Lecture écriture : un domaine observé, une figure du portrait

Introduction à partir de la synthèse de l'étude nationale : action des bibliothèques en matière d'Education Artistique et Culturelle (janvier 2015 service du livre et de la lecture-MCC)

Ce champ culturel a donc été observé dans cette étude nationale qui nous apporte ainsi quelques repères et éléments de comparaison dans la figure du portrait que nous vous proposons.

Que nous dit cette étude nationale sur l'EAC en Bibliothèque par rapport aux éléments que nous avons pu rassembler en Bourgogne ?

La bibliothèque, en France ou en Bourgogne, est un lieu riche pour développer des projets d'EAC, lieu de ressources (collections) qui réunit des savoir-faire (conservation-animation) et dans lequel les bibliothécaires tiennent une place importante, au détriment, en Bourgogne, d'une présence d'intervenants artistiques.

L'étude nationale montre une hétérogénéité des pratiques artistiques et culturelles proposées, que ce soit dans les modalités des parcours ou dans la nature des activités. En Bourgogne 50 % des projets proposent une pratique artistique ou culturelle. Le rapport national souligne la grande différence entre les propositions d'EAC en milieu rural et celles en milieu urbain, du fait de l'éloignement de la ressource. Il indique donc l'importance du rôle des Bibliothèques Départementales de Prêt en la matière.

A l'issue de ce travail sur l'EAC en Bibliothèque en Bourgogne, présenté plus haut, quels enseignements pouvons-nous en tirer ? Ils sont au nombre de quatre :

4.1. Le rôle important de certaines associations clés (Annexe...)

	Indications nationales	Indications propres à la région Bourgogne
Public Cible	88% les 4 – 11 ans Absence des adolescents	77% les 4-11 ans Des adolescents un peu plus présents sur des dispositifs à leur destination
Temps	Priorité au temps scolaire	Le temps scolaire représente 50% des projets
Propositions de pratique artistique	Lectures à haute voix Contes Expositions et spectacles vivants	Lectures à haute voix Ateliers d'écriture Arts Plastiques
Premier partenariat	Les établissements scolaires	Les établissements scolaires
Organisation	Un cadre très informel : dans la relation avec les partenaires, dans le lien avec les politiques culturelles locales	Idem, mais on perçoit des partenariats entre bibliothèques d'un même réseau ou avec d'autres partenaires artistiques et culturels
Dispositifs	Peu formalisés ou autour des Contrat Territoire Lecture	Se formalise de plus en plus autour des CLEA

Un point a été fait dans le cadre de cette étude sur les acteurs du livre (hors bibliothèques) qui peuvent agir en matière d'éducation artistique et culturelle. Ce point complète l'état des lieux qui avait été fait en matière de ressources lors de la première partie de l'enquête.

Cette ressource importante se caractérise par une différenciation d'acteurs tout au long de la chaîne du livre : les auteurs et illustrateurs, les éditeurs, les artisans du livre, les libraires, les villages du livre (La Charité sur Loire et Cuisery), les associations de promotions du livre, les manifestations autour du livre.

Un focus est proposé dans cette étude autour de onze associations de promotion du livre et de la lecture (1ère partie 3.1). Il serait maladroite d'en tirer une typologie tant sur ce petit nombre d'associations l'offre de propositions à destination des enfants et de la jeunesse y est foisonnante et diversifiée. Bon nombre de ces associations ont un lien avec des bibliothèques et sont force de propositions à leur destination.

4.2. L'absence de politiques départementales en la matière

Cette proposition d'enquête sur l'EAC en bibliothèque a surpris les directeurs et directrices des BDP. Ils ont exprimé peu de connaissances sur ce que recouvre ce type d'action d'EAC, encore moins sur la dimension de Parcours.

Ces bibliothèques départementales de prêt agissent pour autant en la matière en développant soit une offre de supports (expositions, malles de livres), soit en proposant des actions de formation sur l'accueil de classes en bibliothèque ou la mise en œuvre des Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP) en bibliothèque. La BDP de Saône et Loire met en œuvre un projet à destination des Collèges et la BDP de la Nièvre est repérée par les bibliothèques du département sur le dispositif Echappée Lecture. Il s'agit d'un prix de littérature jeunesse ouvert à tous les jeunes du département en partenariat avec les bibliothèques et collèges nivernais. Pour autant on ne peut pas caractériser de politique départementale sur cette question de l'EAC en Bibliothèque en Bourgogne.

4.3. Le rôle des bibliothèques : du temps scolaire aux NAP ?

Nous l'avons dit l'Education Artistique et Culturelle concerne avant tout les enfants des écoles primaires dans le temps scolaire. L'initiative se construit autour de l'accueil de classes en bibliothèque, puis dans 50 % des cas par la mise en œuvre d'un temps de pratique artistique ou culturelle. Ce temps est consacré en priorité à la découverte des livres par de la lecture à haute voix, des ateliers d'écritures ou des ateliers d'arts graphiques (illustration, BD...). La démarche principale des bibliothèques est de faire connaître leurs fonds et en particulier la littérature jeunesse.

Ainsi les deux dimensions qui caractérisent l'éducation artistique et culturelle, le Parcours et les trois piliers (rencontrer, pratiquer, connaître), ne paraissent pas avoir encore impacté les bibliothèques de Bourgogne. Pour prolonger l'analogie avec le portrait, nous pourrions dire que cette figure est encore peu nette, « un flou artistique ».

A quoi pouvons nous attribuer cette situation ? Deux éléments apparaissent comme première réponse.

Nous sommes en Bourgogne dans un réseau de bibliothèques implantées essentiellement en milieu rural et dont l'encadrement est à près de 86 % bénévole.

Les propositions d'EAC en Bibliothèque sur ces territoires tiennent donc plus à la disponibilité de ces bénévoles qu'à la mise en œuvre de politiques publiques en la matière. Un indicateur nous a été donné très vite aussi sur la sollicitation de ces bénévoles pour encadrer les NAP du temps périscolaire. L'étude permet de sentir l'apparition de cette demande avec, à quelques endroits, le passage d'actions en temps scolaire à des actions en temps périscolaire. Ce fait est lié à des questions de disponibilité des encadrants bénévoles ou à des contextes budgétaires.

Le deuxième élément de réponse vient aussi du faible taux de bibliothèques intercommunales en Bourgogne. Ces espaces de coopération culturelle semblent propices au développement et à la coordination de l'EAC en bibliothèque. Le taux important de réponses au questionnaire de ces bibliothèques en est un signe. L'engagement des Départements pour le soutien au développement intercommunal de la lecture publique pourrait favoriser cette coopération propice à la mise en œuvre de Parcours d'EAC.

4.4. Quelques bonnes pratiques en matière d'EAC

Les projets repérés lors de l'étude ont, comme point commun, d'être dans une dimension de coopération entre plusieurs bibliothèques, et/ ou avec d'autres acteurs artistiques culturels et/ ou avec d'autres acteurs des politiques publiques (éducatifs, sociaux, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse).

L'autre point commun est de porter en eux les trois dimensions de l'EAC : la rencontre, la pratique, la connaissance et d'inscrire le destinataire au cœur des actions.

La dimension intergénérationnelle apparaît aussi comme un contexte favorable à des projets d'EAC.

Les dispositifs nationaux repérés par les bibliothécaires ne paraissent pas être les leviers principaux de ce cadre d'action, pour autant ils peuvent apparaître comme des outils intéressants en particulier sur les actions à destination des adolescents (le prix littéraire des lycéens et des apprentis est cité plusieurs fois).

Pour conclure cette partie :

La dimension inter degrés est peu présente dans les réponses et pas exprimée directement sur les dimensions CM2/6e ou 3e/2nde.

Il ne se dégage pas une figure de l'EAC en bibliothèque à travers ces projets et ces

bonnes pratiques et dans l'ensemble de l'enquête, mais un ensemble de visages contrastés et diversifiés. Nous ne sommes pas en face d'un modèle qui caractériserait l'EAC en bibliothèque. Il existe néanmoins un ensemble de pratiques autour de l'accueil de classes et de groupes en bibliothèque, de la ressource en matière de littérature jeunesse qui peut favoriser l'évolution qualitative de l'EAC.

L'enjeu majeur aujourd'hui est donc l'enjeu de la formation, formation des bibliothécaires professionnelles et bénévoles, formations croisées avec d'autres acteurs de l'EAC. L'objectif est aussi de favoriser les dimensions interdisciplinaires de l'EAC afin que ce qui se passe en bibliothèque s'inscrive dans une offre cohérente sur un territoire afin de favoriser les Parcours.

CONCLUSION

Ce portrait se voulait au départ un portrait des Parcours d'EAC en Bourgogne, il est en fait à l'issue de cette observation plutôt un portrait de l'environnement et des conditions de mise en œuvre de ces Parcours d'EAC en Bourgogne. Il a permis de dégager les caractéristiques des ressources et des dispositifs en la matière, puis de qualifier les conditions de la mise en œuvre de ces Parcours, enfin de les approcher sur un secteur culturel qu'est le secteur de la lecture et de l'écriture.

Les enseignements qui se dégagent à l'issue de ce portrait sont multiples et rejoignent les questions qui se posent aujourd'hui vis à vis du développement de l'éducation artistique et culturelle et de sa généralisation.

Quatre perspectives apparaissent ainsi :

Aussi important que soit l'offre de ressources et dispositifs en la matière, les parcours ne peuvent se construire que dans la relation entre une politique culturelle globale de la collectivité locale et les projets d'école et d'établissement. Les CLEA ainsi apparaissent comme une réponse structurante et efficiente sur le développement des Parcours d'EAC.

La question de la place de l'enfant dans ces Parcours, bien qu'elle paraisse essentielle afin d'éviter que l'EAC soit perçue comme une offre de consommation culturelle, est peu présente dans l'élaboration de ces Parcours. Les trois dimensions de l'EAC (rencontrer, pratiquer, connaître) sont encore peu indiquées dans la présentation des ressources de l'EAC et en particulier dans le secteur étudié de la lecture et de l'écriture. Il reste une éducation aux Parcours d'EAC à faire.

C'est la troisième perspective de cette conclusion : la formation et en particulier la formation croisée des différents acteurs de l'EAC : enseignants, animateurs, acteurs culturels, artistes, élus... La mise en œuvre de ces Parcours ne pourra se développer qu'à la condition de la création de cette offre de formation. La Bourgogne est bien outillée en la matière avec la présence de quatre PREAC sur le territoire.

Enfin, tous les acteurs de terrain impliqués dans l'EAC marquent leur besoin d'un accompagnement dans cette politique nationale sur des éléments très pratiques de compréhension de l'environnement et des objectifs poursuivis notamment suite aux changements de paradigmes introduits par la notion de parcours. La demande de partage autour de démarches collectives et de gouvernance partagée constitue une perspective porteuse pour la structuration de l'EAC en Bourgogne.

ANNEXES

Quelques éléments chiffrés sur la Bourgogne	p.48
Cartographie des ressources d'EAC en Bourgogne	p.49
Les Contrats Locaux d'Éducation Artistiques (CLEA)	p.63
Les dispositifs	p.64
Les Parcours d'éducation artistique et culturelle (circulaire du 3 mai 2013)	p.67
Questionnaire « l'Éducation Artistique et Culturelle à la bibliothèque »	p.70
Tableaux des associations repérées de promotion du livre et de la lecture qui agissent en matière d'éducation artistique et culturelle	p.83
Liste des invités au comité de pilotage	p.92

ANNEXES

| Quelques éléments chiffrés sur la Bourgogne

Région Bourgogne
1 642 734 habitants
Elèves et établissement publics et privés sous contrat

Elèves en milliers	Bourgogne	Côte d'Or (21)	Nièvre (58)	Saône et Loire (71)	Yonne (89)
Habitants	1 643 000	523 000	221 000	575 000	343 000
Enfants scolarisés	318 000	87 000	17 000	91 000	54 000
Elèves en premier degré	148 000	32 % 48 000	12 % 17 000	34 % 50 000	22 % 33 000
Nombre d'écoles	1950	687	314	622	429
Elèves en Second degré	124 000	41 000	15 000	41 000	26 000
Collégiens	74 000	25 000	10 000	21 000	17 000
Nombre de Collège	187	54	34	63	36
Lycéens	50 000	16 000	5 000	20 000	9 000
Nombre de lycées	110	33	20	37	20
Etablissements Agricoles publics		4	4	7	3

ANNEXES

| Cartographie des ressources d'EAC en Bourgogne

Une ressource est une structure artistique et / ou culturelle qui développe dans son projet une offre d'éducation artistique et / ou culturelle par le biais de la mise à disposition de moyens, d'outils, de processus, de projets... à destination des établissements scolaires et des collectivités locales de leurs périmètres.

Chaque ressource ou dispositif a été référencée dans un champ disciplinaire précis.

Ces champs sont :

- Patrimoine
- Lecture Ecriture
- Danse
- Musique
- Arts visuels
- Spectacle vivant (Théâtre, Cirque, Marionnette, Arts du Conte)

Enfin une cartographie a été établie par zone d'emploi¹ caractérisée par le nombre d'habitants / km².

Cette première observation ne permet pas d'avoir une visibilité exhaustive de l'ensemble des ressources et des dispositifs en Bourgogne. Une offre « souterraine » existe certainement qui ne rentre pas dans les financements de l'EAC par l'Etat, la Région ou les départements. Cette offre invisible dans cette observation soutenue localement voir directement pas les établissements scolaires peut être le fait d'artistes locaux, d'actions associatives portées par des amateurs et des bénévoles par exemple.

¹ Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Ce zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. (INSEE).

ANNEXES

Densité de population par zone d'emploi en Bourgogne

2014

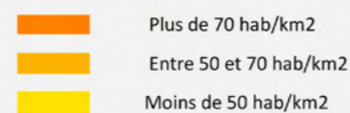


Source : INSEE
 Découpage : Zone d'emploi 2010
 Conception : C2R Bourgogne, novembre 2014

Légende :

Libellé de la zone d'emploi

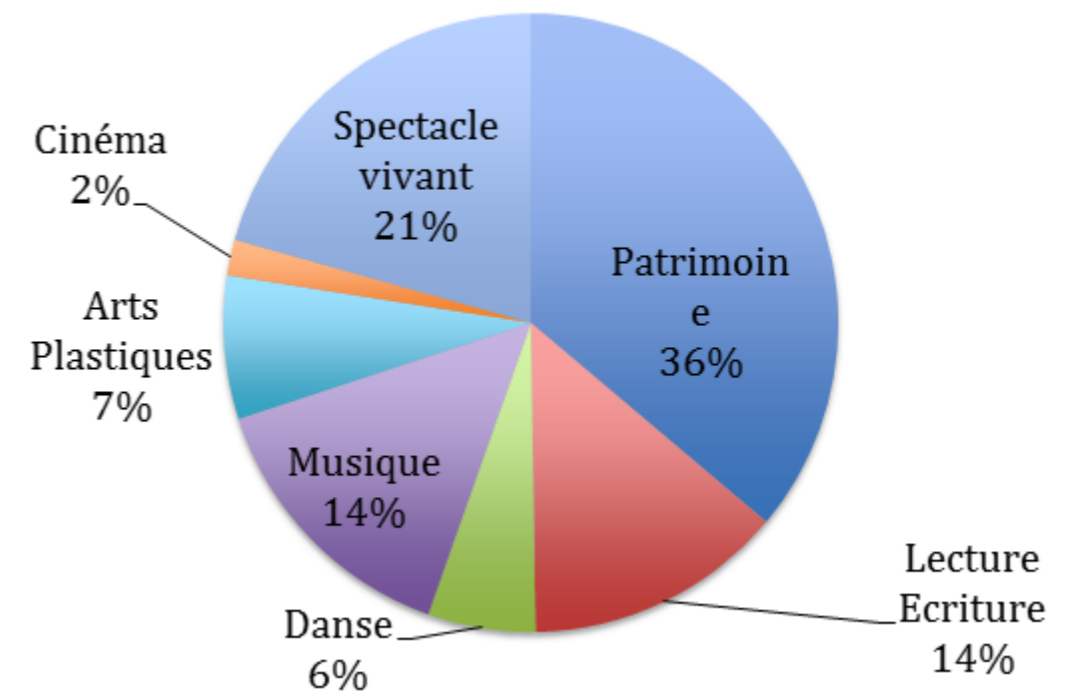
Densité de population :



ANNEXES

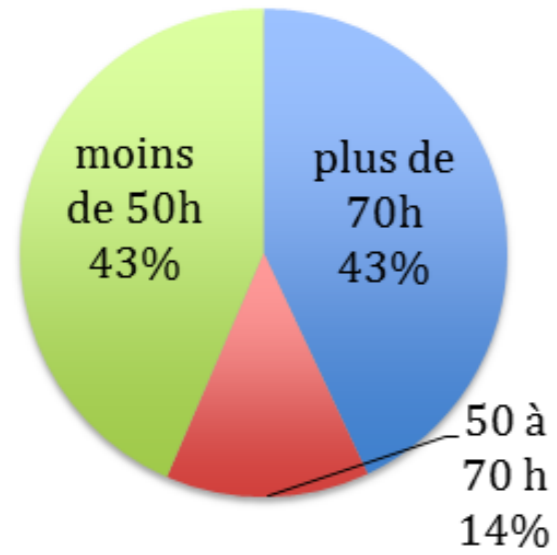
Les ressources par disciplines

Cette première observation a permis de compter 223 ressources d'Education Artistique et Culturelle en Bourgogne qui se répartissent par discipline selon le schéma suivant :

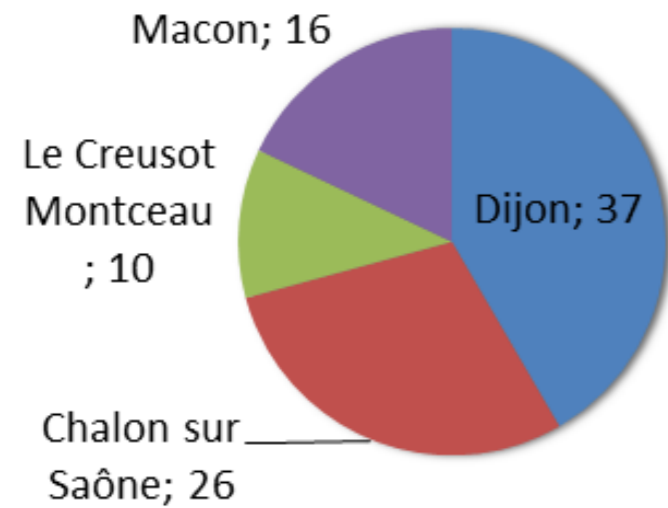


Et qui se répartissent ainsi par zone d'emploi :

ANNEXES

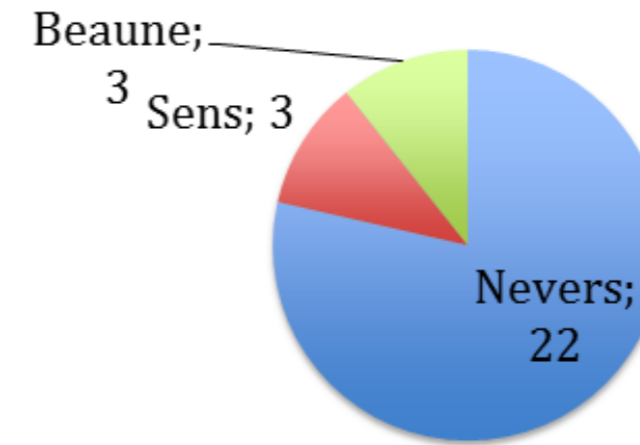


Et par zone d'emploi de plus de 70 h au km2 :

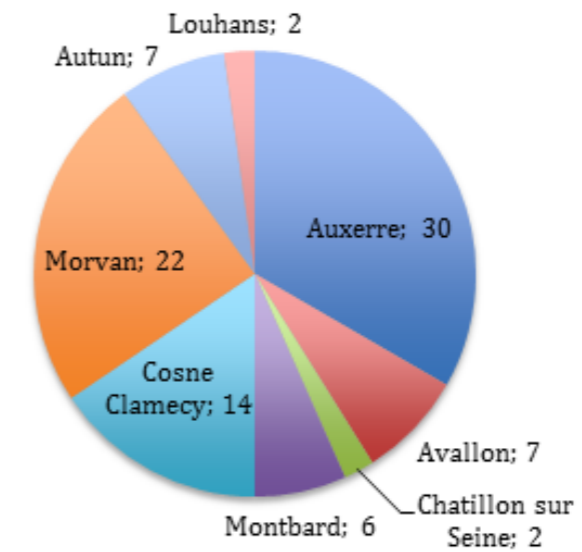


Par zone d'emploi entre 50 et 70 habitants au km2 :

ANNEXES



Par zone d'emploi de moins de 50 habitants au km2 :



ANNEXES

Cette première observation permet de repérer que la ressource d'éducation artistique en Bourgogne est tout autant une ressource rurale qu'une ressource urbaine.

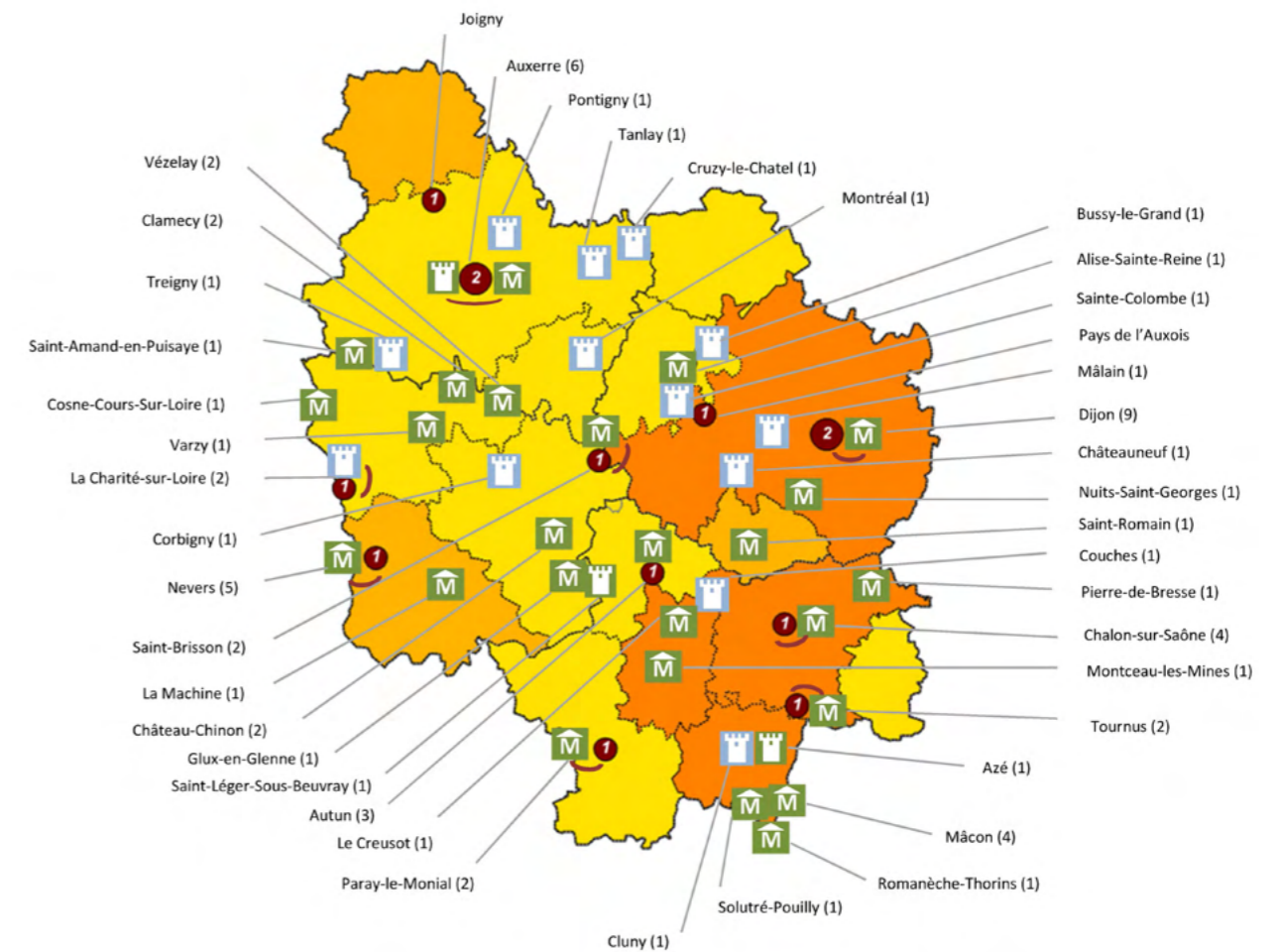
Ces ressources se situent à plus de 50 % sur les deux secteurs du patrimoine et du spectacle vivant et qu'un certain déficit existe en matière d'éducation à l'image et de danse (le cinéma et la danse s'inscrivant plutôt dans des dispositifs).

Les cartes suivantes montrent par disciplines la présence sur les territoires de ces ressources.

ANNEXES

Offre en matière d'éducation artistique et culturelle dans le domaine du patrimoine

2014



Source : Liaisons Arts Bourgogne, INSEE
 Découpage : Zone d'emploi 2010
 Conception : C2R Bourgogne, novembre 2014

Légende :

Libellé de la commune ou du pays (entre parenthèses figure le nombre d'offre(s) dans la commune ou le pays)

- Monument(s) historique(s)
- Monument historique faisant également office de musée
- Musée(s)

Densité de population :

- Plus de 70 hab/km2
- Entre 50 et 70 hab/km2
- Moins de 50 hab/km2

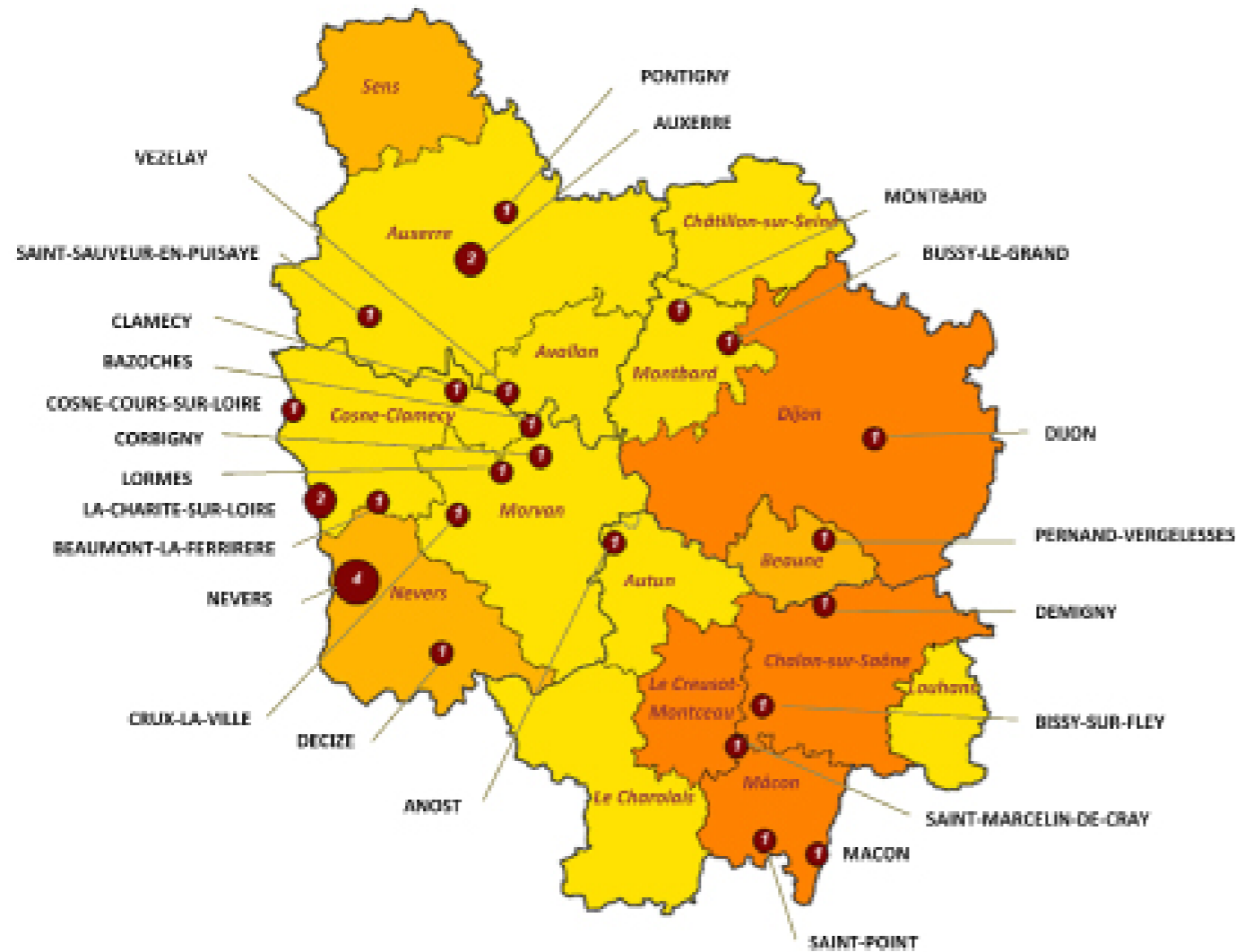
Nombre d'offre(s) autre(s) que monument(s) historique(s) ou musée(s)

Accolade unissant plusieurs offres sur une même commune

ANNEXES

Offre en matière d'éducation artistique et culturelle dans les domaines de la lecture et de l'écriture

2014



Source : Liaisons Arts Bourgogne, INSEE
 Découpage : Zone d'emploi 2010
 Conception : C2R Bourgogne, novembre 2014

Légende :

LIBELLE DE LA COMMUNE

● Nombre d'offre(s) dans la commune

Libellé de la zone d'emploi

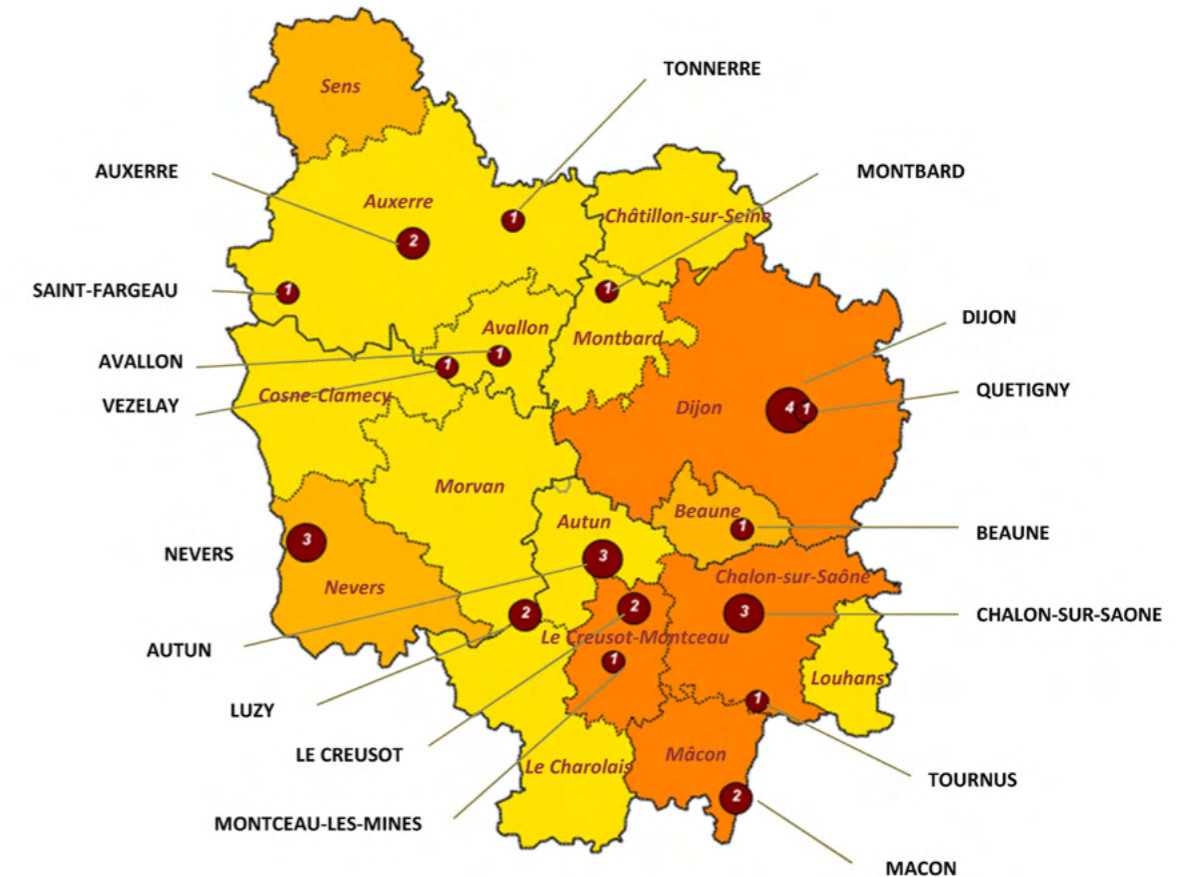
Densité de population :

- Plus de 70 hab/km²
- Entre 50 et 70 hab/km²
- Moins de 50 hab/km²

ANNEXES

Offre en matière d'éducation artistique et culturelle dans le domaine de la musique*

2014



Source : Liaisons Arts Bourgogne, INSEE
 Découpage : Zone d'emploi 2010
 Conception : C2R Bourgogne, novembre 2014

Légende :

LIBELLE DE LA COMMUNE

● Nombre d'offre(s) dans la commune

Libellé de la zone d'emploi

Densité de population :

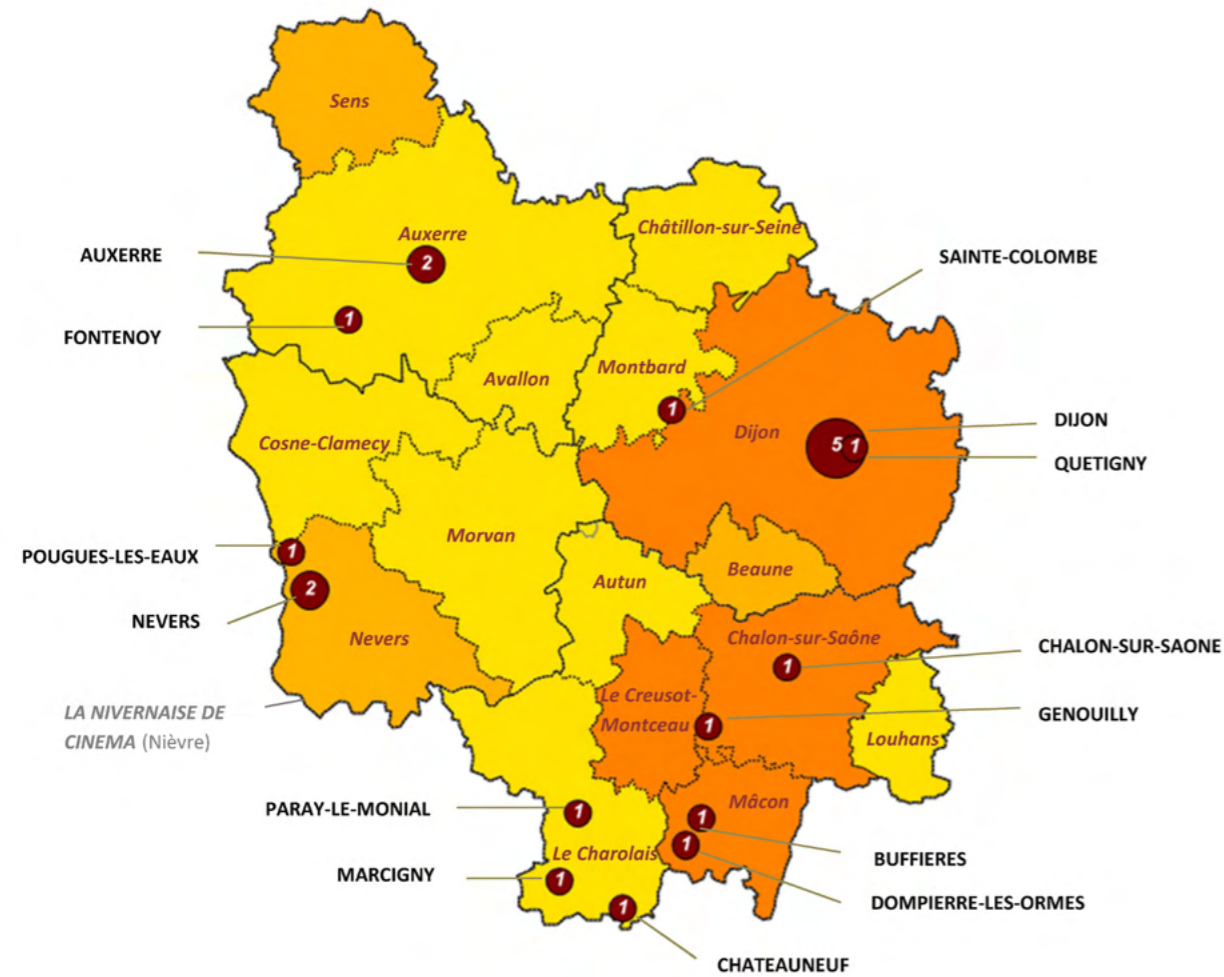
- Plus de 70 hab/km²
- Entre 50 et 70 hab/km²
- Moins de 50 hab/km²

*Parmi les offres prises en compte dans cette carte, certains conservatoires proposent une éducation à la musique et à la danse (Auxerre, Beaune, Le Creusot, Dijon, Mâcon, Montbard, Nevers, Tonnerre), de même pour le Café Charbon (Nevers). Certaines autres offres concernent la musique, la danse et le théâtre (Avallon, Chalon, Nevers) ; la musique, la danse et le cirque (Montceau les Mines) ; la musique, la chorégraphie, le théâtre et le cirque (Nevers).

ANNEXES

Offre en matière d'éducation artistique et culturelle dans le domaine des arts visuels

2014



Source : Liaisons Arts Bourgogne, INSEE
 Découpage : Zone d'emploi 2010
 Conception : C2R Bourgogne, novembre 2014

Légende :

LIBELLE DE LA COMMUNE

1 Nombre d'offre(s) dans la commune

Libellé de la zone d'emploi

OFFRE PROPOSEE DANS DIFFERENTS LIEUX DU DEPARTEMENT

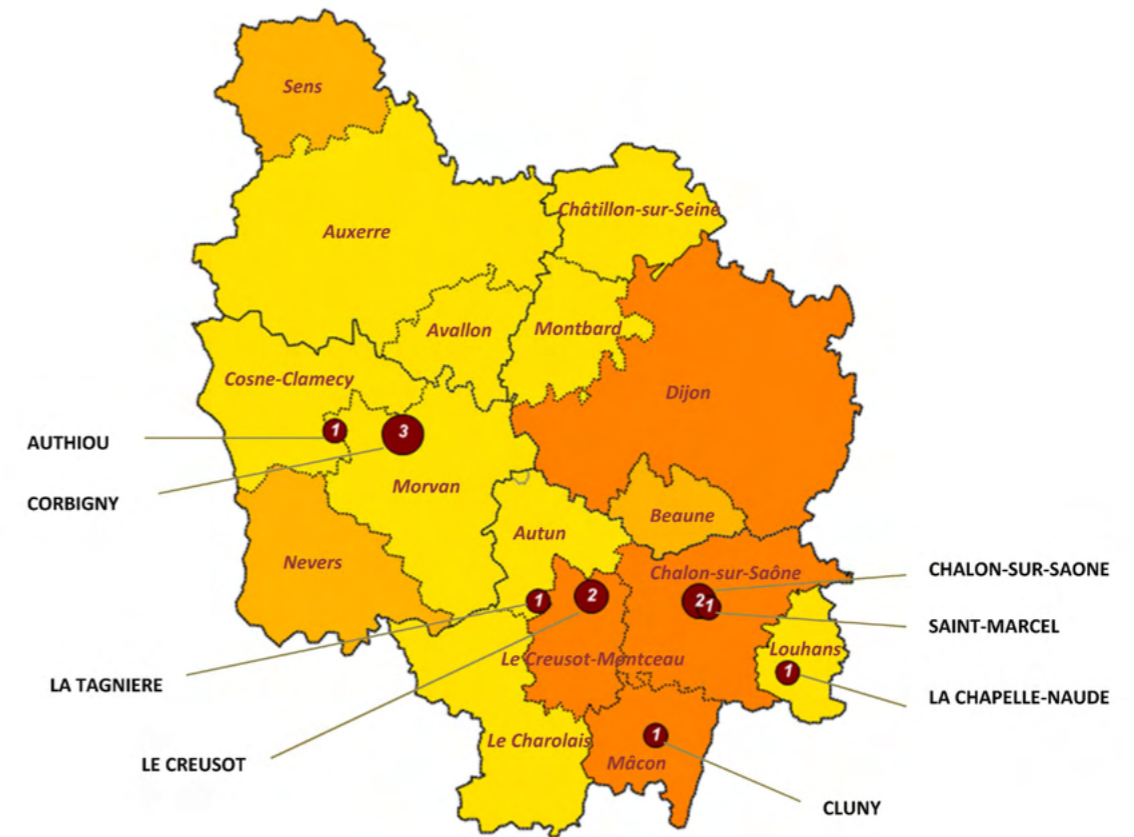
Densité de population :

- Plus de 70 hab/km2
- Entre 50 et 70 hab/km2
- Moins de 50 hab/km2

ANNEXES

Offre en matière d'éducation artistique et culturelle dans le domaine de la danse*

2014



Source : Liaisons Arts Bourgogne, INSEE
 Découpage : Zone d'emploi 2010
 Conception : C2R Bourgogne, novembre 2014

Légende :

LIBELLE DE LA COMMUNE

1 Nombre d'offre(s) dans la commune

Libellé de la zone d'emploi

Densité de population :

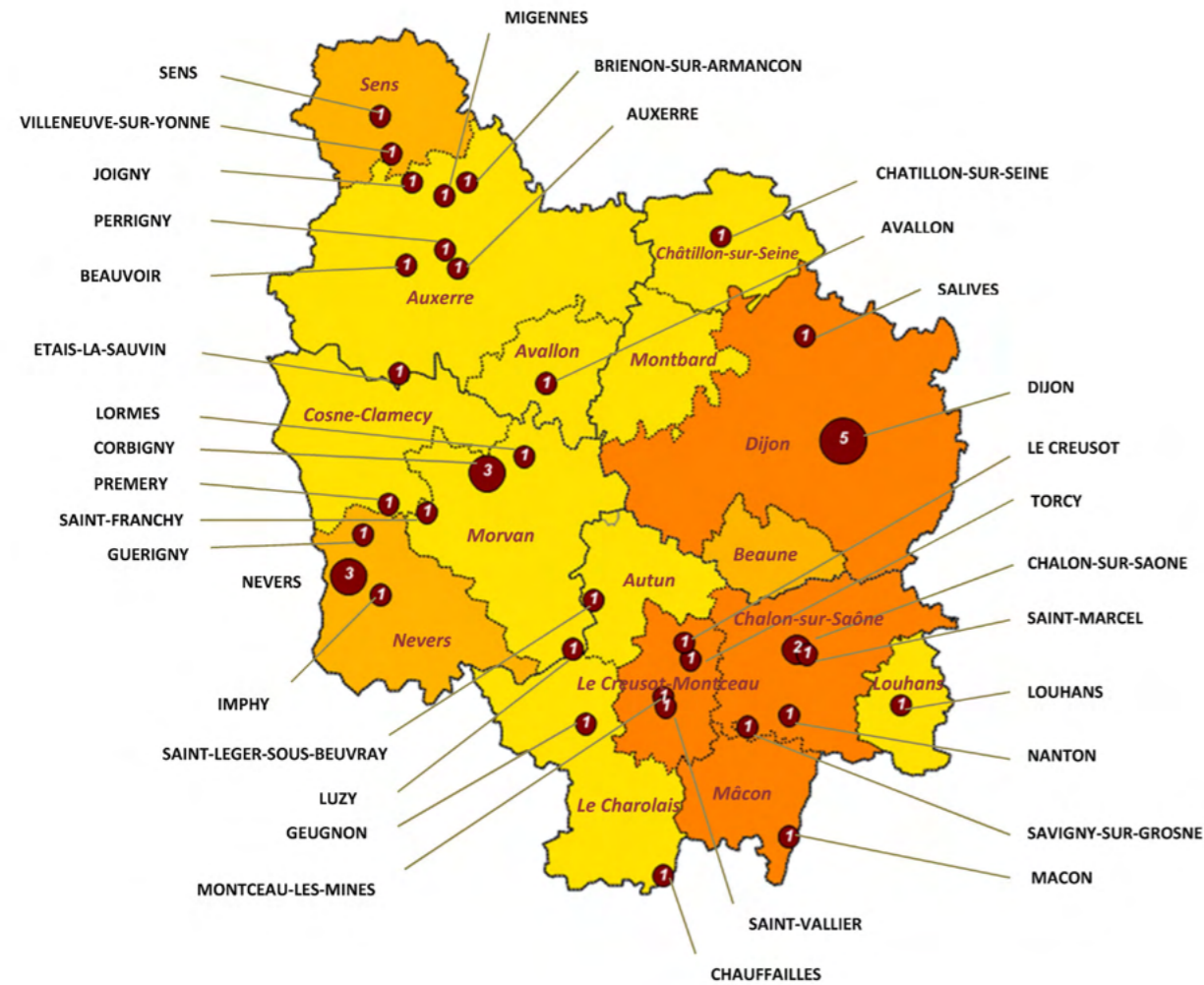
- Plus de 70 hab/km2
- Entre 50 et 70 hab/km2
- Moins de 50 hab/km2

*Certains organismes intervenant entre autre dans le domaine de la danse ne figurent pas sur cette carte. Pour les localiser se reporter à la carte sur la musique.

ANNEXES

Offre en matière d'éducation artistique et culturelle dans le domaine du spectacle vivant

2014



Source : Liaisons Arts Bourgogne, INSEE
 Découpage : Zone d'emploi 2010
 Conception : C2R Bourgogne, novembre 2014

Légende :

LIBELLE DE LA COMMUNE
 1 Nombre d'offre(s) dans la commune

Libellé de la zone d'emploi

Densité de population :

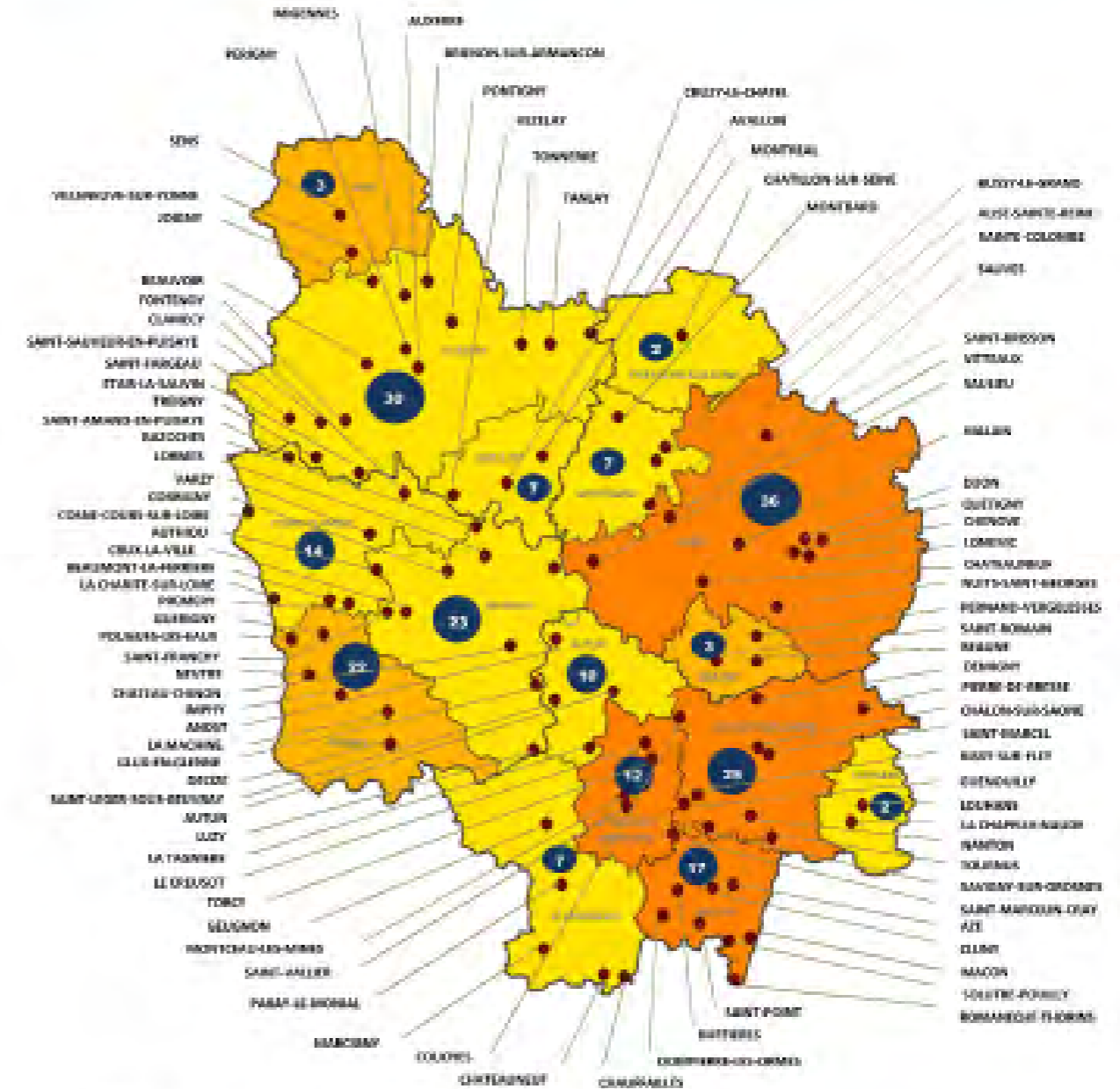
- Plus de 70 hab/km²
- Entre 50 et 70 hab/km²
- Moins de 50 hab/km²

* Certains organismes intervenant entre autre dans le domaine du spectacle vivant ne figurent pas sur cette carte. Pour les localiser se reporter à la carte sur la musique.

ANNEXES

Offre en matière d'éducation artistique et culturelle en Bourgogne

2014



Source : Liaisons Arts Bourgogne, INSEE
 Découpage : Zone d'emploi 2010
 Conception : C2R Bourgogne, novembre 2014

Légende :

LIBELLE DE LA COMMUNE
 10 Nombre d'offres dans la zone d'emploi

Densité de population :

- Plus de 70 hab/km²
- Entre 50 et 70 hab/km²
- Moins de 50 hab/km²

ANNEXES

De ces cartes se dégagent les absences de ressources par territoire qui marque les zones « blanches » de la Bourgogne en matière de ressource d'EAC : le Chatillonnais, Louhans, et le territoire de Sens. Chacun de ces territoires peut aussi tirer ces ressources d'autres territoires de Bourgogne ou de régions limitrophes mais l'observation à ce stade ne le dit pas.

	Patrimoine	Lecture Ecriture	Danse	Musique	Arts Plastiques	Cinéma	Spectacle vivant
Dijon							
Chalon sur Saône							
Le Creusot Montceau							
Macon							
Nevers							
Sens							
Beaune							
Auxerre							
Avallon							
Chatillon sur Seine							
Montbard							
Cosne Clamecy							
Morvan							
Autun							
Louhans							
Charolais							

ANNEXES

| Les Contrats Locaux d'Education Artistiques (CLEA)

Rappel

Le CLEA permet de coordonner les efforts des partenaires signataires au service de la mise en œuvre d'une politique d'éducation artistique et culturelle adressée aux publics et plus particulièrement aux enfants. Il a pour but de favoriser, par l'émergence de projets de qualité, l'accès à une culture vivante, variée, nourrie de tous les domaines artistiques allant du spectacle vivant au patrimoine.

Il a pour objectif :

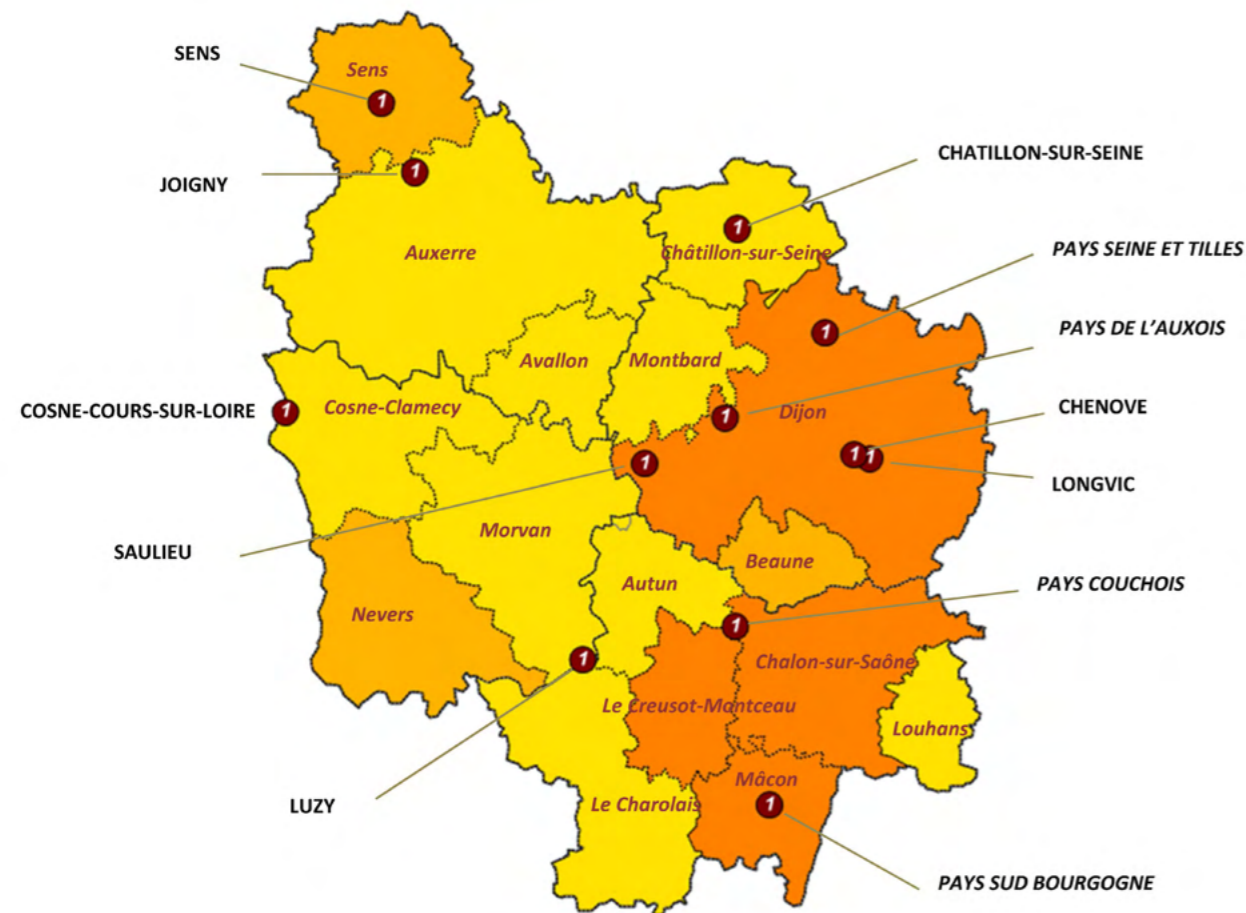
- De favoriser la construction d'une personnalité harmonieuse ouverte à une conscience citoyenne par la rencontre du public d'Age scolaire avec les œuvres et les artistes.
- D'encourager une pratique artistique et culturelle et donner à l'enfant par un parcours adapté les fondamentaux nécessaires à la poursuite d'une activité artistique durant sa vie adulte.
- De compenser les inégalités sociales d'accès à la culture, en favorisant l'émergence de projets culturels de qualité sur l'ensemble du territoire communal.
- D'inscrire les actions culturelles sur le territoire en privilégiant les liens avec le tissu associatif et/ou culturel dans un souci intergénérationnel.
- De favoriser l'implication des structures culturelles financées par le Ministère de la culture et de la communication.
- De favoriser la rencontre entre les artistes professionnels et les habitants.

Les CLEA ont été compliqués à repérer dans cette première observation du fait qu'il n'existe pas à notre connaissance un espace ou une liste les regroupant. Cette absence va de paire avec d'autres inconnus : leurs durées, leurs éventuelles évaluations, les publics impliqués. Une observation plus précise serait à mettre en place pour avoir une connaissance précise de ces contrats.

ANNEXES

Offre dans le cadre de Contrats Locaux d'Education Artistique

Depuis 2010



Source : Liaisons Arts Bourgogne, INSEE
 Découpage : Zone d'emploi 2010
 Conception : C2R Bourgogne, novembre 2014

Légende :

LIBELLE DE LA COMMUNE OU DU PAYS

1 Nombre d'offre(s) dans la commune

Libellé de la zone d'emploi

Densité de population :

- Plus de 70 hab/km2
- Entre 50 et 70 hab/km2
- Moins de 50 hab/km2

ANNEXES

| Les dispositifs

Un dispositif est une action nationale ou territoriale souvent institutionnelle qui propose une démarche d'éducation artistique et culturelle organisée pour les établissements scolaires et les collectivités locales de leurs périmètres. Elle peut prendre la forme d'un appel à projet.

Cette première observation a permis de lister les dispositifs existants qui nécessiterai une fiche descriptive chacun.

Certains dispositifs compensent l'absence de ressources sur le territoire. Ceci est perceptible pour la danse et pour le cinéma mais pas sur tous les territoires. Ces dispositifs sont essentiellement des dispositifs départementaux ou rectoraux.

Sur le cinéma, s'il y a une forte présence des dispositifs école, collège et lycée au cinéma, ces dispositifs ne semblent pas compenser l'absence d'éducation à l'image.

Dispositifs	Organisateur	Territoire
Patrimoine		
La Côte d'Or vue par les Collégiens	CG	21
Muséobus	CG	58
Appel à Projet Patrimoine Bourgogne	Rectorat Drac Lab	Régional
Lecture écriture		
Prix littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne	Région	Régional
Danse		
Art Danse Bourgogne	EN	21
Danse au Collège	CG / Artdanse	21
Parcours Danse	CG / culture	71
Appel à projet	CG / collège	71
Musique		
Parcours découverte de l'Opéra	CG / Opéra de Dijon	21
Collège en chœurs	CG / EN	21
Ecole en Chœur	EN	Régional

ANNEXES

Musiques		
Musicades Bourgogne	EN	Régional
Rencontre départementales de Chorale APEMY	CG	89
Arts Plastiques		
Mix art	EN	Régional
La classe, l'œuvres !	EN	Régional
Une œuvre au rectorat	EN	Régional
Spectacle Vivant		
Collège au théâtre	ABC	21
Lycéades	EN	21,58, 71
Lycéens professionnels et apprentis au théâtre contemporain	Théâtre Dijon Bourgogne EN	Régional
Traverses	PREAC Théâtre	Régional

Cinéma	Territoire	Coordination
Prix Jean Renoir des Lycéens	Régional	Prix de cinéma
Collège au cinéma	21	Dispositif coordonné par la Ligue de l'Enseignement / Cinéma Eldorado
Enfants de cinéma (Ecoles primaires)	21	Dispositif coordonné par l'UDMJC
Lycéens et apprentis et cinéma,	21	Dispositif coordonné par l'ARTDAM
Enfants de cinéma (Ecoles primaires)	71	Coordination cinéma Panacéa Entertainment - Cinéma Le Majestic
Lycéens et apprentis et cinéma,	71	Dispositif coordonné par l'ARTDAM
Collège au cinéma	58	Cinéma itinérant La nivernaise de cinéma 18 collège
Enfants de cinéma	58	Cinéma itinérant La nivernaise de cinéma Philippe Thémiau (CIPEZ Primaire) 27 écoles
Lycéens et apprentis et cinéma	58	Dispositif coordonné par l'ARTDAM
Collège au cinéma	89	Dispositif coordonné par Panoramic (Cinéma itinérant dans l'Yonne)
Réalisons l'Europe	89	Projet de créations de documentaires audiovisuels
Enfants de cinéma (Ecoles primaires)	89	Dispositif coordonné par Panoramic (Cinéma itinérant dans l'Yonne)
Lycéens et apprentis et cinéma	89	Dispositif coordonné par l'ARTDAM
Lumières 10e festival de court métrage	89	Festival organise par Canopée et le Collège de Charmy

ANNEXES

| Les Parcours d'éducation artistique et culturelle (circulaire du 3 mai 2013)

Objectif :

« Mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, de les relier aux expériences personnelles, de les enrichir et de les diversifier. La mise en place du parcours doit à la fois formaliser et mettre en valeur les actions menées, en leur donnant une continuité. Il doit permettre au jeune, par l'expérience sensible des pratiques, par la rencontre des œuvres et des artistes, par les investigations, de fonder une culture artistique personnelle, de s'initier aux différents langages de l'art et de diversifier et développer ses moyens d'expression.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle conjugue l'ensemble des connaissances acquises, des pratiques expérimentées et des rencontres organisées dans les domaines des arts et de la culture, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extra scolaire. »

Les éléments clés : Parcours : Continuité, expériences des pratiques, rencontre des œuvres, investigations personnelles, différents langages de l'art, diversifier les moyens d'expression, temps scolaire, périscolaire, extrascolaire.

Mise en œuvre :

« Concertation entre les différents acteurs d'un territoire afin de construire une offre éducative cohérente à destination des jeunes, qui aille au-delà de la simple juxtaposition d'actions, dans tous les domaines des arts et de la culture. »

Les éléments clés : Concertation des acteurs *, offre cohérente, qui n'est pas de la juxtaposition

***structures culturelles, d'enseignements spécialisés, socioéducatives (éducation populaire)**

Organisation :

Dans le temps scolaire :

ANNEXES

« Le parcours se fonde sur les enseignements, tout particulièrement les enseignements artistiques et l'enseignement pluridisciplinaire et transversal d'histoire des arts, propice à la construction de projets partenariaux » (...). « Des actions éducatives, s'appuyant sur les partenariats territoriaux, complètent le parcours. » (...). « Les enseignants et équipes éducatives peuvent avoir recours à la démarche de projet *, dans le cadre des enseignements et des actions éducatives qui doit permettre de conjuguer au mieux les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : connaissances, pratiques, rencontres (avec des œuvres, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture). » « Le volet culturel du projet d'école ou d'établissement, élaboré par les équipes éducatives, est le garant de la cohérence du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève »

* entre les services déconcentrés des ministères en charge de l'éducation et de la culture, les autres ministères concernés, les collectivités territoriales et les associations et institutions culturelles, en s'appuyant notamment sur les ressources et les atouts locaux.

Les éléments clés : Fondé sur les enseignements, actions éducatives complémentaires, démarche projet, les piliers de l'EAC : connaissances, pratiques, rencontres, le volet culturel du projet d'école = cohérence du parcours d'EAC.

Hors du temps scolaire :

« Le parcours d'éducation artistique et culturelle est complété par une offre de rencontres ou de pratiques qui peuvent soit être élaborées dans une démarche partenariale associant structures ou acteurs culturels et milieux socioéducatifs, notamment ceux de l'éducation populaire, soit relever d'une démarche personnelle en réponse à une offre culturelle, ou se développant dans le cadre d'échanges entre pairs, notamment en termes de pratiques numériques. » (...) « Ils prennent place dans le cadre des projets d'actions éducatives qu'elles développent, en lien avec les politiques éducatives territoriales et les politiques de développement culturel que mènent les collectivités territoriales. » (...)

ANNEXES

« Ces rencontres et pratiques peuvent prendre la forme : - des enseignements spécialisés dans les domaines de la musique, de la danse ou du théâtre, en conservatoires notamment ; - de tout dispositif ou projet éducatif permettant cette rencontre, mis en œuvre par des établissements d'enseignement spécialisé ; - de tout dispositif ou projet éducatif permettant cette rencontre, mis en œuvre par des structures culturelles et/ou les milieux socioéducatifs ; - de tout dispositif d'initiation ou de sensibilisation à l'initiative des structures culturelles ; - de toute activité de fréquentation des œuvres et des lieux culturels dans un cadre collectif, familial ou individuel. »

Les éléments clés : démarche partenariale, démarche personnelle, Projet d'action éducative, politiques éducatives territoriales, politiques de développement culturel, les différentes formes : enseignements spécialisés, dispositifs, projets éducatifs, dispositifs d'initiation, de sensibilisation, activité de fréquentation des œuvres.

ANNEXES

| Questionnaire « L'Éducation Artistique et Culturelle à la bibliothèque »



Portrait de l'Éducation Artistique et Culturelle en Bourgogne
Le lab/DRAC Bourgogne

Questionnaire « L'Éducation Artistique et Culturelle à la bibliothèque »
(remplir une fiche par projet)

Fiche bibliothèque :

Adresse :

Site Internet :

Nom et fonction de la personne qui remplit le questionnaire :

Mail :

Tel :

Périmètre (rayer la mention inutile) :

Intercommunal :

Communal :

Autre (associatif) :

Typologie :

Bibliothèque de niveau (rayer les mentions inutiles) :

- > 1
- > 2
- > 3
- > Point lecture

Fiche recensement de projet :



ANNEXES

(merci de remplir une fiche par projet et le cas)

fiche 1/

L'éducation artistique et culturelle à la bibliothèque

Public concerné : (rayer les mentions inutiles)

- > maternel
- > primaire
- > collège
- > lycée
- > apprentis

Le temps du projet s'inscrit dans la période (rayer les mentions inutiles) :

- > scolaire
- > périscolaire
- > extrascolaire

Si le projet se déroule sur le temps scolaire, concerne-t-il des actions inter degrés ? (Rayer les mentions inutiles)

- > CM2-6^{ème}
- > 3^{ème} - 2^{nde}
- > Autres (préciser) :

Durée : le projet est-il (rayer les mentions inutiles) :

- > annuel
- > trimestriel
- > sur un demi-trimestre
- > ponctuel

Indiquer :

- > la durée moyenne des séquences liées au projet (ex. : 2 heures) :
- > leur périodicité (ex. : tous les 15 jours) :

Reconduction du projet :

- > une fois :
- > plusieurs fois (indiquer le nombre de fois) :

Modalités du projet :

Descriptif rapide du projet en 5 lignes

1. Rencontre (lectures, rencontres avec des auteurs, découverte du livre et des métiers du livre, de la presse et des médias)
Descriptif :

2. Pratique (ateliers d'écritures, lecture à haute voix, résidence d'écrivain en lien avec le projet...)



ANNEXES

Descriptif :

3. Connaissance (défi lecture, découverte de la littérature jeunesse...)
Descriptif :

4. Le projet s'inscrit dans un dispositif local, départemental, régional, national. Indiquer le titre du dispositif (exemple PEDT, CLEA CTL...).
Descriptif :

5. Le projet s'inscrit dans un partenariat avec d'autres partenaires culturels ?
➤ oui
➤ non
Si oui, de quelle structure s'agit-il ?

6. Dans quel lieu physique se déroule le projet ?

Intervenants

- Nombre d'intervenants :
- Qualités des intervenants :
- Qualification des intervenants :

Commentaires libres :

ANNEXES

Fiche recensement de projet : (merci de remplir une fiche par projet et le cas)

fiche 2/ L'éducation artistique et culturelle à la bibliothèque

Public concerné : (rayer les mentions inutiles)

- maternel
- primaire
- collège
- lycée
- apprentis

Le temps du projet s'inscrit dans la période (rayer les mentions inutiles) :

- scolaire
- périscolaire
- extrascolaire

Si le projet se déroule sur le temps scolaire, concerne-t-il des actions inter degrés ? (Rayer les mentions inutiles)

- CM2-6^{ème}
- 3^{ème} - 2^{nde}
- Autres (préciser) :

Durée : le projet est-il (rayer les mentions inutiles):

- annuel
- trimestriel
- sur un demi-trimestre
- ponctuel

Indiquer :

- la durée moyenne des séquences liées au projet (ex. : 2 heures) :
- leur périodicité (ex. : tous les 15 jours) :

Reconduction du projet :

- une fois :
- plusieurs fois (indiquer le nombre de fois) :

Modalités du projet :

Descriptif rapide du projet en 5 lignes

7. Rencontre (lectures, rencontres avec des auteurs, découverte du livre et des métiers du livre, de la presse et des médias)
Descriptif :

ANNEXES

8. Pratique (ateliers d'écritures, lecture à haute voix, résidence d'écrivain en lien avec le projet...)
Descriptif :

9. Connaissance (défi lecture, découverte de la littérature jeunesse...)
Descriptif

10. Le projet s'inscrit dans un dispositif local, départemental, régional, national. Indiquer le titre du dispositif (exemple PEDT, CLEA CTL...).

Descriptif :

11. Le projet s'inscrit dans un partenariat avec d'autres partenaires culturels ?

➤ oui

➤ non

Si oui, de quelle structure s'agit-il ?

12. Dans quel lieu physique se déroule le projet ?

Intervenants

- Nombre d'intervenants :
- Qualités des intervenants :
- Qualification des intervenants :

Commentaires libres :

ANNEXES

Fiche recensement de projet : (merci de remplir une fiche par projet et le cas)

fiche 3/

L'éducation artistique et culturelle à la bibliothèque

Public concerné : (rayer les mentions inutiles)

- maternel
- primaire
- collège
- lycée
- apprentis

Le temps du projet s'inscrit dans la période (rayer les mentions inutiles) :

- scolaire
- périscolaire
- extrascolaire

Si le projet se déroule sur le temps scolaire, concerne-t-il des actions inter degrés ? (Rayer les mentions inutiles)

- CM2-6^{ème}
- 3^{ème} - 2^{nde}
- Autres (préciser) :

Durée : le projet est-il (rayer les mentions inutiles):

- annuel
- trimestriel
- sur un demi-trimestre
- ponctuel

Indiquer :

- la durée moyenne des séquences liées au projet (ex. : 2 heures) :
- leur périodicité (ex. : tous les 15 jours) :

Reconduction du projet :

- une fois :
- plusieurs fois (indiquer le nombre de fois) :

Modalités du projet :

Descriptif rapide du projet en 5 lignes

13. Rencontre (lectures, rencontres avec des auteurs, découverte du livre et des métiers du livre, de la presse et des médias)

Descriptif :

ANNEXES

14. Pratique (ateliers d'écritures, lecture à haute voix, résidence d'écrivain en lien avec le projet...)
Descriptif :

15. Connaissance (défi lecture, découverte de la littérature jeunesse...)
Descriptif :

16. Le projet s'inscrit dans un dispositif local, départemental, régional, national. Indiquer le titre du dispositif (exemple PEDT, CLEA CTL...).
Descriptif :

17. Le projet s'inscrit dans un partenariat avec d'autres partenaires culturels ?
➤ oui
➤ non
Si oui, de quelle structure s'agit-il ?

18. Dans quel lieu physique se déroule le projet ?

Intervenants

- Nombre d'intervenants :
- Qualités des intervenants :
- Qualification des intervenants :

Commentaires libres :

ANNEXES

Fiche recensement de projet : (merci de remplir une fiche par projet et le cas)

fiche 4/ L'éducation artistique et culturelle à la bibliothèque

Public concerné : (rayer les mentions inutiles)

- maternel
- primaire
- collège
- lycée
- apprentis

Le temps du projet s'inscrit dans la période (rayer les mentions inutiles) :

- scolaire
- périscolaire
- extrascolaire

Si le projet se déroule sur le temps scolaire, concerne-t-il des actions inter degrés ? (Rayer les mentions inutiles)

- CM2-6^{ème}
- 3^{ème} - 2^{nde}
- Autres (préciser) :

Durée : le projet est-il (rayer les mentions inutiles):

- annuel
- trimestriel
- sur un demi-trimestre
- ponctuel

Indiquer :

- la durée moyenne des séquences liées au projet (ex. : 2 heures) :
- leur périodicité (ex. : tous les 15 jours) :

Reconduction du projet :

- une fois :
- plusieurs fois (indiquer le nombre de fois) :

Modalités du projet :

Descriptif rapide du projet en 5 lignes

19. Rencontre (lectures, rencontres avec des auteurs, découverte du livre et des métiers du livre, de la presse et des médias)
Descriptif :

ANNEXES

20. Pratique (ateliers d'écritures, lecture à haute voix, résidence d'écrivain en lien avec le projet...)
Descriptif :

21. Connaissance (défi lecture, découverte de la littérature jeunesse...)
Descriptif :

22. Le projet s'inscrit dans un dispositif local, départemental, régional, national. Indiquer le titre du dispositif (exemple PEDT, CLEA CTL...).
Descriptif :

23. Le projet s'inscrit dans un partenariat avec d'autres partenaires culturels ?

- oui
- non

Si oui, de quelle structure s'agit-il ?

24. Dans quel lieu physique se déroule le projet ?

Intervenants

- Nombre d'intervenants :
- Qualités des intervenants :
- Qualification des intervenants :

Commentaires libres :

ANNEXES

Fiche recensement de projet : (merci de remplir une fiche par projet et le cas)

fiche 5/

L'éducation artistique et culturelle à la bibliothèque

Public concerné : (rayer les mentions inutiles)

- maternel
- primaire
- collège
- lycée
- apprentis

Le temps du projet s'inscrit dans la période (rayer les mentions inutiles) :

- scolaire
- périscolaire
- extrascolaire

Si le projet se déroule sur le temps scolaire, concerne-t-il des actions inter degrés ? (Rayer les mentions inutiles)

- CM2-6^{ème}
- 3^{ème} - 2^{nde}
- Autres (préciser) :

Durée : le projet est-il (rayer les mentions inutiles):

- annuel
- trimestriel
- sur un demi-trimestre
- ponctuel

Indiquer :

- la durée moyenne des séquences liées au projet (ex. : 2 heures) :
- leur périodicité (ex. : tous les 15 jours) :

Reconduction du projet :

- une fois :
- plusieurs fois (indiquer le nombre de fois) :

Modalités du projet :

Descriptif rapide du projet en 5 lignes

25. Rencontre (lectures, rencontres avec des auteurs, découverte du livre et des métiers du livre, de la presse et des médias)

Descriptif :

ANNEXES

26. Pratique (ateliers d'écritures, lecture à haute voix, résidence d'écrivain en lien avec le projet...)

Descriptif :

27. Connaissance (défi lecture, découverte de la littérature jeunesse...)

Descriptif

28. Le projet s'inscrit dans un dispositif local, départemental, régional, national. Indiquer le titre du dispositif (exemple PEDT, CLEA CTL...).

Descriptif :

29. Le projet s'inscrit dans un partenariat avec d'autres partenaires culturels ?

➤ oui

➤ non

Si oui, de quelle structure s'agit-il ?

30. Dans quel lieu physique se déroule le projet ?

Intervenants

➤ Nombre d'intervenants :

➤ Qualités des intervenants :

➤ Qualification des intervenants :

Commentaires libres :

ANNEXES

Fiche recensement de projet : (merci de remplir une fiche par projet et le cas)

fiche 6/

L'éducation artistique et culturelle à la bibliothèque

Public concerné : (rayer les mentions inutiles)

➤ maternel

➤ primaire

➤ collège

➤ lycée

➤ apprentis

Le temps du projet s'inscrit dans la période (rayer les mentions inutiles) :

➤ scolaire

➤ périscolaire

➤ extrascolaire

Si le projet se déroule sur le temps scolaire, concerne-t-il des actions inter degrés ? (Rayer les mentions inutiles)

➤ CM2-6^{ème}

➤ 3^{ème} - 2^{nde}

➤ Autres (préciser) :

Durée : le projet est-il (rayer les mentions inutiles):

➤ annuel

➤ trimestriel

➤ sur un demi-trimestre

➤ ponctuel

Indiquer :

➤ la durée moyenne des séquences liées au projet (ex. : 2 heures) :

➤ leur périodicité (ex. : tous les 15 jours) :

Reconduction du projet :

➤ une fois :

➤ plusieurs fois (indiquer le nombre de fois) :

Modalités du projet :

Descriptif rapide du projet en 5 lignes

31. Rencontre (lectures, rencontres avec des auteurs, découverte du livre et des métiers du livre, de la presse et des médias)

Descriptif :

ANNEXES

32. Pratique (ateliers d'écritures, lecture à haute voix, résidence d'écrivain en lien avec le projet...)
 Descriptif :

33. Connaissance (défi lecture, découverte de la littérature jeunesse...)
 Descriptif :

34. Le projet s'inscrit dans un dispositif local, départemental, régional, national. Indiquer le titre du dispositif (exemple PEDT, CLEA CTL...).
 Descriptif :

35. Le projet s'inscrit dans un partenariat avec d'autres partenaires culturels ?
 ➤ oui
 ➤ non
 Si oui, de quelle structure s'agit-il ?

36. Dans quel lieu physique se déroule le projet ?

Intervenants

- Nombre d'intervenants :
- Qualités des intervenants :
- Qualification des intervenants :

Commentaires libres :

ANNEXES

| Tableaux des associations repérées de promotion du livre et de la lecture qui agissent en matière d'éducation artistique et culturelle

Nom de l'association	Antipodes
Nom du président et des membres de l'équipe	Geo JOURDAIN, chargé de mission culturelle. Marie-France MARBACH, conteuse et directrice artistique du festival Contes Givrés en Bourgogne Pénélope LANGE, Attachée culturelle Pauline BONNARD, Attachée culturelle
Contact : Téléphone Adresse Mail	03 85 24 61 91 (non surtaxé !) La Grande Bussière 71460 Saint-Marcelin-de-Cray
Projet général de l'association	L'espace international d'échanges culturels Antipodes est une association loi 1901 sans but lucratif dont l'objectif est la promotion d'un dialogue entre les cultures basé sur l'imaginaire des peuples. L'espace Antipodes s'intéresse à ceux qui ont les pieds opposés, ceux qui sont aux Antipodes. Il offre une ouverture sur le monde en défendant la liberté de paroles et la création. Il lutte contre une culture dégradée, pour éviter les préjugés, pour faire prospérer ce qu'il y a de meilleur en nous, et construire une société viable. Antipodes a fait le choix des arts de la parole et des arts plastiques pour donner à son action une tribune d'expression vivante qui se traduit par : <ul style="list-style-type: none"> • La création et la diffusion de spectacles, • l'ouverture de formations et d'ateliers, de résidences d'artistes, d'intrusions scolaires, • la promotion d'une pratique amateur de la parole, • la conception et la présentation d'événements culturels, • la réalisation de peintures murales, d'expositions, de vidéos, de bandes dessinées, • une activité éditoriale, • la mise en place d'une cellule-conseil. Un projet de territoire en Bourgogne Antipodes développe depuis sa création une dynamique de rencontres artistiques et culturelles de qualité. Cette ambition s'associe à celle de vouloir rompre l'isolement des zones d'ombre du territoire, peu ou pas touchées par les courants culturels habituels.

ANNEXES

	<p>Ceci dans une cohérence globale, travaillant sur un maillage constitué d'acteurs de terrain : structures du spectacle vivant, bibliothèques, établissements scolaires, monde associatif, communautés de communes, offices du tourisme et toutes les « cuisines-cousines » avec lesquelles il est possible de développer des complémentarités et des complicités.</p> <p>Antipodes fédère les initiatives autour d'un mouvement centrifuge, d'idées nouvelles, de cultures étrangères, d'expressions inconnues, un brassage culturel qui va à la rencontre des publics. C'est ce regard neuf qu'apporte Antipodes à tous ses partenaires d'accueil, en croisant les scènes et les artistes, en les mettant en perspective, en les médiatisant, et en mettant en relief toute la richesse et la diversité du territoire.</p> <p>Antipodes est affiliée au Réseau National du Conte et des Arts de la Parole. Toutes ces missions sont naturellement ouvertes à l'international :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil d'artistes étrangers • Découverte de territoires ultra-marins <p>Coopération et échanges culturels avec les « lointains »</p>
<p>Proposition en matière d'éducation artistique et culturelle :</p>	<p>Accueillir Givrés au collège</p> <p>De A à Z</p> <p>Procédure : s'assurer de l'accord du chef d'établissement, et de celui des professeurs concernés, qui seront invités à jouer le jeu, c'est-à-dire à accueillir « l'intruse » dans leur classe et à lui céder la place durant 10 à 15 mn sans prévenir les élèves. Après le passage de l'artiste, les enseignants peuvent consacrer un moment pour parler de ce qui s'est passé.</p> <p>Programme : Les trois premières heures de la matinée sont consacrées aux interventions non-stop de la conteuse dans 10 classes de l'établissement, la dernière est réservée à une discussion avec les élèves motivés et disposés à poursuivre le projet : soit une classe avec un professeur, soit un club de lecture avec la ou le documentaliste.</p> <p>Elle se passe souvent au CDI. L'idéal est d'avoir 2 élèves par classe des différents niveaux, cela permet de mélanger des âges, échanger des paroles, découvrir des histoires nouvelles, discuter du spectacle vivant, etc... La documentaliste et les enseignants disponibles à cette heure-là peuvent être présents.</p> <p>Pour un bon déroulement, l'envoi préalable du planning avec l'heure, la salle, la matière, le niveau, le nom de l'enseignant au moins une semaine avant la date.</p> <p>Sur place, l'accompagnement de la conteuse dans la matinée pour trouver rapidement les lieux et gérer les éventuels bruits de couloir. Pour garder la discrétion, Marie-France retourne à la salle des professeurs entre chaque heure. De A à Z</p> <p>Procédure : s'assurer de l'accord du chef d'établissement, et de celui des professeurs concernés, qui seront invités à jouer le jeu, c'est-à-dire à accueillir « l'intruse » dans leur classe et à lui céder la place durant 10 à 15 mn sans prévenir les élèves. Après le passage de l'artiste, les enseignants peuvent consacrer un moment pour parler de ce qui s'est passé.</p>

ANNEXES

Nom de l'association	La compagnie des contes
Nom du président et des membres de l'équipe	Bernard Bacherot Conteur, créateur et directeur artistique de La Compagnie des Contes
Contact : Adresse Tel Mail	8, allée des Érables 21121 Ahuy 03 80 73 31 13 et 06 72 80 71 25 cie.contes@free.fr
Projet général de l'association	<p>Le but de l'association...</p> <p>« contribuer à faire vivre la parole conteuse : porter devant des publics d'adultes, d'adolescents, d'enfants, le grand patrimoine des histoires et des contes au travers de la voix qui raconte, permettre à ces publics de rencontrer des artistes dont la parole est nourrie de ces contes traditionnels, de ces histoires qui, par leur dimension universellement humaine, disent depuis toujours les reliefs de la vie : l'émotion et le rire, l'amour, la peine, la mort, le regard étonné devant le monde.</p> <p>Cette démarche s'appuie sur deux affirmations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il est toujours possible à l'homme et à la femme de dépasser l'instant, c'est ce que dit le conte, - il est une fin et un moyen que de considérer les autres comme d'autres nous-mêmes, engagés singulièrement dans leur propre histoire et culture, de leur parler et de les écouter, ce que fait le conteur. » <p>extrait des statuts</p>
Proposition en matière d'éducation artistique et culturelle	<p>La Compagnie des Contes propose</p> <ul style="list-style-type: none"> • des spectacles pour Enfants, Tout Public, Adolescents et Adultes ces spectacles peuvent être donnés en festivals, en salles équipées (théâtres,...) ou en institutions (foyers, écoles, Musées, Maison d'Arrêt...) ou à domicile ou en Promenades Contées (Musées, Jardins, Rues, Pleine Nature...) • des ateliers en institutions (école de la maternelle au lycée, Maisons de repos, foyers...) soit pour créer des histoires, soit pour s'approprier des contes... • des formations de conteurs (initiation-découverte ou perfectionnement) soit pour des personnes qui veulent raconter dans leur milieu professionnel (bibliothécaires, enseignants, éducateurs, psychologues...) soit pour des conteurs amateurs qui veulent continuer d'avancer dans leur art • une aide à la réalisation de projets, aide à la réalisation d'événements artistiques (pour les services culturels de municipalités, les bibliothèques...)

ANNEXES

Nom de l'association	Lire en pays Autunois (LPA)
Nom du président et des membres de l'équipe	Président : Henri GUIBOURT Vice-présidente : Nicole GREMEAUX Trésorière : Chantal CHAVOT Secrétaire : Danièle GRILLI Secrétaire adjointe : Marie-Françoise STRASBERG
Contact : Adresse Tel	LIRE EN PAYS AUTUNOIS BP 52 71402 AUTUN Cedex 06 80 30 45 35
Projet général de l'association	Lire en Pays Autunois (LPA), association de type loi 1901, créée en 1998, s'est donné pour but de promouvoir le livre et la lecture auprès d'un public le plus large possible, sur le territoire de l'Autunois Morvan.
Proposition en matière d'éducation artistique et culturelle	LPA organise et fait vivre à Autun, au pied du Morvan, la Fête du livre, l'une des plus importantes de la région. Cet évènement majeur regroupe chaque printemps une centaine d'écrivains, illustrateurs et éditeurs, et reçoit maintenant plusieurs milliers de visiteurs. Ainsi, le temps d'un week-end, la salle de l'Hexagone devient la plus grande librairie de Bourgogne. Depuis 1999, la Fête est «marrainée» par Patricia Martin, journaliste à France-Inter, critique littéraire au Masque et la Plume, qui anime pendant deux jours des entretiens avec auteurs et éditeurs. En 2005, Patricia Martin étant empêchée, le journaliste Philippe Bertrand, de France-Inter, conduisit ces échanges. Cependant la Fête n'est pas une manifestation isolée. Tout au long de l'année, le livre est mis à l'honneur dans des Cafés littéraires, à Autun et dans les villages voisins, et lors de lectures publiques animées par le groupe d'Ecouter lire. Chaque mois, des lecteurs curieux se réunissent chez l'un ou l'autre pour parler d'un livre choisi en commun, ce sont les soirées Un soir, un livre. Les anciens ne sont pas oubliés : chaque semaine des bénévoles de l'association organisent des lectures en Maison de retraite. Les tous petits de la crèche d'Autun sont initiés à la découverte des livres en lien avec l'association Lire et Faire Lire. Promouvoir la lecture mais aussi l'écriture. Depuis 1998, Lire en Pays Autunois organise un concours d'écriture destiné aux collégiens et aux lycéens, c'est Graines d'écrivains. La lecture est mise à l'honneur lors de concours de lecture à haute voix en français, anglais, espagnol et allemand qui se déroulent chaque printemps, destinés aux élèves de primaire, collège et lycée. Des Livres en Cavale, fournis par de généreux donateurs, sont déposés en divers lieux publics de la ville. Un marque page de l'association et de la Fête, ainsi qu'une petite notice, expliquent le principe de cette circulation aléatoire : prendre le livre, le feuilleter ou le lire, puis le déposer à nouveau pour le plaisir d'un prochain lecteur.

ANNEXES

	Résidence d'auteur : au printemps 2007, Diane Boily, auteure et illustratrice québécoise, a séjourné trois mois à Autun. Elle est intervenue dans les écoles, a animé un atelier d'écriture pour les adultes, a présidé le jury de Graines d'écrivains et dédicacé ses œuvres sur la Fête 2007. Le livre conçu à l'occasion de sa résidence est paru aux éditions de l'Armançon.
--	--

Nom de l'association	LivraLire
Nom du président et des membres de l'équipe	Marie-Christine Defaut, présidente Véronique-Marie Lombard, directrice et formatrice
Contact : Adresse Tel	Renseignements Véronique-Marie Lombard 23 rue de la glacière, 71640 Mellecey Tél. : 03 85 98 92 15
Projet général de l'association	LivraLire travaille depuis mai 1988 à la promotion de la littérature jeunesse et depuis 2002 à celle de la littérature adulte. Ses prestations sont assurées par des professionnelles qui donnent la priorité à la lecture et au travail concret avec les livres.
Proposition en matière d'éducation artistique et culturelle	L'association est spécialisée dans : La connaissance des livres Suivi au plus près de la production éditoriale avec la librairie chalonnaise La Mandragore et les éditeurs pour la jeunesse. Lecture et analyse des nouveautés : préparation d'un office mensuel pour la BDP de Saône et Loire Publication de sélections sur ce site La pratique de la lecture partagée Choix de nouveautés pour comités de lecture inter-collèges Conception et organisation de voyages-lecture. Animation du blog 123albums

Nom de l'association	La sardine éblouie
Nom du président et des membres de l'équipe	Philippe Anginot, animateur des ateliers, conseil en communication, enseignant, formateur, journaliste, écrivain.
Contact : Adresse Tel Mail	Renseignements Fontaine-lès-Dijon 71 - Inscriptions lasardineebloie@free.fr Tel 06 89 89 70 13

ANNEXES

Projet général de l'association	Outre ses ateliers réguliers à Fontaine-Lès-Dijon, l'association La sardine éblouie organise des ateliers d'écriture auprès des scolaires, des bibliothèques et dans le cadre d'animations culturelles, sociales, de loisirs. Le programme et les thèmes abordés sont adaptés en fonction des publics : enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées. Le travail est orienté en fonction des centres d'intérêt du groupe : récit de vie, écriture d'invention, jeux d'écriture, poésie, etc.
Proposition en matière d'éducation artistique et culturelle	Atelier adultes et adolescents Tous les jeudis de 20h00 à 22h30 A l'invitation des élèves de 1ère au lycée Marey de Beaune, Philippe Anginot a rencontré leur classe dans le cadre du Goncourt des lycéens, non pour tenter d'obtenir le prix mais pour s'entretenir avec eux des réalités de travail d'un écrivain : relation avec les éditeurs, circuit économique, projets... un vaste tour d'horizon a pu être fait à l'occasion des nombreuses questions des lycéens.

Nom de l'association	La Voix des Mots
Nom du président et des membres de l'équipe	Yves Jacques Bouin, responsable artistique
Contact : Adresse Tel Mail	Maison des associations/ Boîte FF11, 2 rue des Corroyeurs - 21068 Dijon Cedex 03 80 58 89 93 lavoixdesmots@wanadoo.fr
Projet général de l'association	Rencontres de poésie avec des auteurs, conférences ou rencontres lectures
Proposition en matière d'éducation artistique et culturelle	Nouvelle saison TemPoésie 2015-2016 // Tempoésie, tempoésie 2015-2016 Plus que jamais et plus que jamais passionnément, la VOix des MOts pour sa dixième édition, poursuit ses rencontres poétiques avec TemPoésie. Soyez attentifs aux horaires qui, cette saison, varieront un peu. Et réservez, entre autres, la date du 14 mai 2016. Il s'agira d'une manifestation intitulée « garten Traüme » initiée par l'Ambassade d'Allemagne à Paris, la Maison de Rhénanie-Palatinat et l'association la VOix des MOts.

ANNEXES

Nom de l'association	A pas contés (APC)
Nom du président et des membres de l'équipe	Association Bourguignonne Culturelle
Contact : Adresse Tel Mail	abc 4 passage Darcy à Dijon billetterie : 03 80 30 98 99 Administration : 03 80 30 59 78 accueil@abcdijon.org
Projet général de l'association	Festival international jeunes tous publics
Proposition en matière d'éducation artistique et culturelle	Vendredi 5 février : Journée scolaire et professionnelle Organisation d'un jeu concours : Pour les élèves d'école maternelle et pour les élèves d'école élémentaire : Ateliers et animations autour de l'album à l'œuvre de Pompon avec Cécile Alix auteure de l'album « L'ours et la lune » invitée par Canopé – Rencontre avec des classes autour de la lecture interactive de l'album « L'ours et la lune » et présentation ludique par Cécile Alix de l'œuvre et de la vie de François Pompon, le célèbre sculpteur animalier. Jeu de piste animé par des volontaires en service civique à Unis-Cité...

Nom de l'association	La manufacture d'idées
Nom du président et des membres de l'équipe	Présidente de l'association Hélène Peyrard - 06 84 62 73 66 Directeur artistique Emmanuel Favre - 06 60 66 23 27
Contact : Adresse Tel	Siège social de l'association Aux barons - 71570 Chasselas 03 85 50 98 64
Projet général de l'association	Festival
Proposition en matière d'éducation artistique et culturelle	Chaque printemps, La Manufacture d'idées invite chercheurs, philosophes, écrivains et artistes à venir débattre et exposer leurs travaux sur un thème choisi. Littérature, sciences humaines et sociales, cinéma : la diversité des objets et des approches croise les questions et les réponses pour remettre le sens en circulation, maintenir les identités ouvertes. Cet espace de dialogue et de transmission accessible à tous s'inscrit dans une tradition de proximité et de convivialité : les échanges se prolongent lors des repas pris en commun et les intervenants sont logés chez les habitants. Chasselas, le petit village qui accueille l'événement, offre le calme nécessaire, non pour se mettre à l'abri de l'actualité, mais pour faire un pas de côté, prendre le temps de la réflexion et de l'écoute.

ANNEXES

	« L'universel, c'est le local moins les murs. » Cette phrase de Miguel Torga, il ne s'agit pas de la lâcher comme un slogan mais, dans le partage, de tâcher de la rendre active.
--	---

Nom de l'association	Samedi poésie Dimanche aussi
Nom du président et des membres de l'équipe	Co-animateurs de l'association Rencontres Poétiques de Bazoches-du-Morvan. Geneviève Peigné, Jean François Seron
Contact : Adresse Tel Mail	4 rue du Fourneau 58190 Bazoches-du-Morvan poesie.baz@free.fr
Projet général de l'association	Rencontres poétiques
Proposition en matière d'éducation artistique et culturelle	Donner à lire et à écouter la poésie d'aujourd'hui (voir programme des lectures). Les éditeurs, outre les titres des poètes invités, présenteront l'ensemble de leur fonds. Une manifestation simple, cordiale, largement ouverte à tous. Deux journées de rencontres, village et livres, à l'entrée de l'été... 9 et 10 juillet

Nom de l'association	Tandem
Nom du président et des membres de l'équipe	Programmateur du festival : Arnaud Cathrine
Contact : Adresse Tel Mail	Nevers 03 86 93 09 09 infos@mcnn.fr
Projet général de l'association	Festival littéraire du 2 au 6 décembre 2015
Proposition en matière d'éducation artistique et culturelle	Dans le cadre du festival sont organisées chaque année des rencontres entre les auteurs invités et des structures partenaires, mais aussi des ateliers : bibliothèques, établissements scolaire, centres sociaux... Ces rencontres sont d'autant plus fructueuses quand un travail de réflexion a été préalablement réalisé par les partenaires : lecture, étude des textes, recherches autour de l'auteur, création de documents inspirés des couvertures des livres ou des titres, etc.

ANNEXES

Nom de l'association	Alternativres
Nom du président et des membres de l'équipe	Organisateurs : Didier Ray, Arnaud Dudek
Contact : Adresse Tel Mail	Messey- sur- Grosne
Projet général de l'association	Rencontres littéraires 24 octobre 2015
Proposition en matière d'éducation artistique et culturelle	Appel à projet pédagogique en 2013 « Les 15 et 16 juin 2013 auront lieu les deuxièmes rencontres littéraires Alternativres. Et nous y travaillons déjà dur, à cette deuxième saison. La preuve. Projet culturel ambitieux, Alternativres réunit des acteurs culturels dynamiques et engagés, éditeurs indépendants militants, libraires aux convictions bien ancrées, auteurs passionnés... Il s'agit de parler du livre autrement, dans le cadre d'un village (Cuisery) qui lui est entièrement voué. Avec le souci de s'adresser à tous les lecteurs : les érudits, les amateurs de littérature, les novices, les simples curieux... Et les jeunes. Qui pensent souvent Amazon lorsqu'on leur parle librairie. Chez qui l'objet-livre occupe peu de place. Quand ils n'ont pas honte d'avouer qu'ils lisent... Aussi, nous aimerions associer une (voire deux) classe(s) de seconde d'un lycée bourguignon à cette deuxième saison d'Alternativres. L'idée est toute simple : un projet pédagogique construit avec leur professeur de lettres et l'équipe de documentalistes du lycée, qui impliquerait les élèves dans cette aventure, leur ferait découvrir cet « autre monde des livres » que nous défendons, via : * une rencontre avec les organisateurs d'Alternativres, qui présenteront leur projet ; * des travaux, des exposés sur le métier d'éditeur, organisés en lien avec certains éditeurs invités à Alternativres ; * l'étude d'ouvrages qui seront présentés lors d'Alternativres 2013 ; * une visite chez les bouquinistes du Village du livre de Cuisery ; * des reportages, des articles dans le journal des lycéens ; * et, cerise sur le gâteau, la présence de la ou des classe(s) le 15 et/ou le 16 juin à Alternativres, en spectateurs mais aussi en acteurs de la manifestation (lectures, interviews...) » Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive. Nous sommes ouverts à toute proposition. <i>Enseignants bourguignons, écrivez-nous !</i> <i>Plus d'infos par mail : alternativres@gmail.com</i>

ANNEXES

| Liste des invités au comité de pilotage

Prénom	Nom	Structure	Service ou fonction
Anne	Lastennet	Conseil Régional de Bourgogne	Chef de service culture, sport, jeunesse
Guillaume	Brioi	Ville de Dijon	Direction de l'Action Culturelle
Marie-Jo	Moron	Ville de Dijon	Direction de l'Action Culturelle
Isabelle	Mathieu	ESPE Bourgogne	IUP Denis Diderot
Laurent	Costy	Fédération régionale des MJC	Directeur
Raphaël	Moretto	DRAAF	Animateur régionale "Action culturelle"
Véronique-Marie	Lombard	Livralire	Responsable
Hervé	Cambou	Yonne Arts Vivants	Directeur
Adeline	Courtois	Yonne Arts Vivants	Chargée de mission
Géraldine	Toutain	le lab	Directrice Artistique de la Mission Voix - responsable PREAC
Jeanne-Marie	Pietropaoli	Théâtre Dijon Bourgogne	responsable des formations, des projets éducatifs - responsable PREAC
Alexandra	Chopard	Théâtre Dijon Bourgogne	stagiaire, projets éducatifs
Céline	Fabre	DRAC	Conseillère EAC
Christelle	Creff	DRAC	Directrice
Michel	Roussel	DRAC	Directeur Adjoint
Denis	Rolland	Rectorat	Recteur
Charles	Desservy	DRAC	Conseiller Musique et danse
Isabelle	Poiffol-Ferreira	Canopé de l'Yonne	Directrice
Pierre	Buch	Conseil Général de Saône et Loire	Responsable de l'action culturelle des territoires
Christian	Duchange	Cie l'artifice - La Minoterie	Directeur
Lionel	Markus	Musée Buffon	Directeur
Patricia	Aguerra	Itinéraires singuliers	Directrice
Anne	Berthier	Conseil Général de la Nièvre	Chargée du développement culturel
Eloïse	Vial	Bibracte	Responsable de la médiation scientifique et culturelle
Marion	Coiseur	Communauté de Commune sud Morvan	Agent de développement
Isabelle	Bourchez-Doigneau	DRAC	Chargée de communication et du Mécénat
Laurent	Vallon	Musée Nicéphore Niépce et Denon	Responsable adjoint du service des publics
Caroline	Lossent	Musée Nicéphore Niépce et Denon	Responsable du service des publics
Franck	Balland	Parc Saint Léger	Chargé des publics et de la programmation culturelle
Ludovic	Schwartz	Conseil Général de la Côte d'Or	Chef du service culture
Eric	Gady	Rectorat	Délégué Académique à l'EAC



8 rond-point de la Nation - Apogée B
21000 Dijon
Tél : 03 80 68 26 00

www.le-lab.info

Liaisons Arts Bourgogne – le lab est une association régionale qui apporte son appui aux acteurs du spectacle vivant et contribue à la structuration de ce secteur en Bourgogne. Il est soutenu par la **Direction Régionale des Affaires Culturelles** (DRAC Bourgogne - Franche-Comté) et le **Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté**.



région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ